

Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) et du cycle de consolidation (cycle 3) (2015)

Modifiés par :

- **Projet d'ajustement et de clarification des programmes de français des cycles 2, 3 et 4 (14 juin 2018)**
- **Projet d'ajustement et de clarification des programmes de mathématiques des cycles 2, 3 et 4 (31 mai 2018)**



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Cycle 3

Français

Volet 3 : les enseignements

Français

Le cycle 2 a permis l'acquisition de la lecture et de l'écriture. Le cycle 3 doit consolider ces acquisitions afin de les mettre au service des autres apprentissages dans une utilisation large et diversifiée de la lecture et de l'écriture. Le langage oral, qui conditionne également l'ensemble des apprentissages et constitue aussi un moyen d'entrer dans la culture de l'écrit, continue à faire l'objet d'une attention constante et d'un travail spécifique. De manière générale, la maîtrise de la langue reste un objectif central du cycle 3 et l'intégration de la classe de 6^{ème} au cycle doit permettre d'assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et écriture pour aborder le cycle 4 avec les acquis nécessaires à la poursuite de la scolarité.

Le champ du français articule donc des activités de lecture, d'écriture et d'oral, régulières et quantitativement importantes, complétées par des activités plus spécifiques dédiées à l'étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) qui permettent d'en comprendre le fonctionnement et d'en acquérir les règles. Les activités langagières (s'exprimer à l'oral, lire, écrire) sont prépondérantes dans l'enseignement du français, en lien avec l'étude des textes qui permet l'entrée dans une culture littéraire commune. En lecture, l'enseignement explicite de la compréhension doit être poursuivi, en confrontant les élèves à des textes et des documents plus complexes. La pratique de l'écriture doit être quotidienne, les situations d'écriture variées, en lien avec les lectures, la conduite des projets ou les besoins des disciplines. La langue fait l'objet d'une attention constante en lecture et dans les situations d'expression orale ou écrite afin de faire réfléchir les élèves à son fonctionnement et des séances spécifiques sont consacrées à son étude de manière à structurer les connaissances. Le transfert de ces connaissances lors des activités d'écriture en particulier et dans toutes les activités mettant en œuvre le langage fait l'objet d'un enseignement explicite.

La littérature est également une part essentielle de l'enseignement du français : elle développe l'imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la construction de soi. Elle est donnée à lire ou à entendre et nourrit également les activités d'écriture. Au cycle 3, les textes littéraires font l'objet d'une approche plus approfondie qui vise à développer des compétences d'interprétation et à construire une première culture littéraire et artistique. Cette culture littéraire est structurée autour de grandes entrées pour chaque année du cycle. En 6^{ème}, une thématique complémentaire est au choix du professeur.

En CM1 et CM2, l'ensemble de l'enseignement du français revient aux professeurs des écoles et les activités d'oral, de lecture et d'écriture sont intégrées dans l'ensemble des enseignements.

En 6^{ème}, cet enseignement est assuré par le professeur de français, spécialiste de littérature et de langue française. Tous les autres enseignements concourent à la maîtrise de la langue.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Comprendre et s'exprimer à l'oral <ul style="list-style-type: none">Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu.Parler en prenant en compte son auditoire.Participer à des échanges dans des situations diversifiées.Adopter une attitude critique par rapport au langage produit. à son propos.	1, 2, 3
Lire <ul style="list-style-type: none">Lire avec fluidité.Comprendre un texte littéraire et l'interpréter. et se l'approprier.Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter.Contrôler sa compréhension, être un lecteur autonome.	1, 5
Écrire <ul style="list-style-type: none">Écrire à la main de manière fluide et efficace.Écrire avec un clavier rapidement et efficacement. Maîtriser les bases de l'écriture au clavier.Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre.Produire Rédiger des écrits variés.Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte.	1

<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser. 	
<p>Comprendre le fonctionnement de la langue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit. • Acquérir l'orthographe grammaticale • Enrichir le lexique • Acquérir l'orthographe lexicale • Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots. • Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe. • Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographe. • Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec son sens ; distinguer phrase simple et phrase complexe. Identifier les constituants d'une phrase simple, se repérer dans la phrase complexe. 	1, 2

Langage oral

Au cycle 3, la progression dans la maîtrise du langage oral se poursuit en continuité et en interaction étroite relation avec le développement de la lecture et de l'écriture.

Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, interagir de façon efficace et maîtrisée dans un débat avec leurs pairs, affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations pour préparer un écrit ou une intervention orale, pour débattre de façon efficace et réfléchie avec les pairs, pour affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations qui nourriront un écrit ou une intervention orale.

La maîtrise du langage oral fait l'objet d'un apprentissage explicite.

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression orale et en compréhension de l'oral, restent essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, l'acquisition progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus maîtrisé. La préparation de la lecture à haute voix ou et la récitation de textes permet de compléter la compréhension du texte en lecture tandis que la mémorisation de textes constitue un appui pour l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques à réutiliser contribuent à leur compréhension. La mémorisation de textes nourrit l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques à réutiliser. Alors que leurs capacités d'abstraction s'accroissent, les élèves élaborent, structurent leur pensée et s'approprient des savoirs au travers de situations qui articulent formulations et reformulations orales et écrites.

Comme au cycle 2, le professeur doit porter une attention soutenue à la qualité et à l'efficacité des interactions verbales à la justesse des échanges et veiller à la participation de tous les élèves aux échanges, qu'il s'agisse de ceux qui ont lieu à l'occasion de différents apprentissages ou de séances consacrées à améliorer la capacité à dialoguer et interagir avec les autres (jeux de rôle, débats régulés notamment). A l'occasion de tous les apprentissages comme lors des séances spécifiques dédiées, il veille à améliorer la capacité de chacun à dialoguer et à interagir avec les autres (jeux de rôle, débats régulés...)

La régularité et la fréquence des activités orales sont indispensables à la construction des compétences dans le domaine du langage oral. Ces activités prennent place dans des séances d'apprentissage qui n'ont pas nécessairement pour finalité première l'apprentissage du langage oral mais permettent aux élèves d'exercer les compétences acquises ou en cours d'acquisition, et dans des séances de construction et d'entraînement spécifiques mobilisant explicitement des compétences de compréhension et d'expression orales. Dans ces séances spécifiques, les élèves doivent respecter des critères de réalisation, identifier des critères de réussite préalablement construits avec eux et explicités par le professeur. Le langage oral étant caractérisé par sa volatilité, le recours aux enregistrements numériques (audio ou vidéo) est conseillé pour permettre aux élèves un retour sur leur production oral ou une nouvelle écoute dans le cas d'une situation de compréhension orale.

Les élèves doivent pouvoir utiliser Pour préparer et étayer leur prise de parole, les élèves utilisent des écrits de travail (brouillon, notes, plans, schémas, lexiques, etc.) afin d'organiser qui organisent leur propos et des écrits supports aux présentations orales (notes, affiches, schémas, ... présentation numérique).

Pour développer leur connaissance de la langue, ils s'approprient des formules, des manières de dire, des tournures du lexique, des éléments lexicaux, mobilisés dans des situations diverses (débat, comptes rendus...) sont fournis aux élèves pour qu'ils se les approprient et les mobilisent dans des situations qui exigent une certaine maîtrise de la parole, tels les débats ou les comptes rendus. Les élèves sont et les amènent également

à comparer les usages de la langue, à l'oral et à l'écrit afin de contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement de la langue.

Attendus de fin de cycle	
<p>Écouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au texte. Dire de mémoire un texte à haute voix. Réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil (numérique par exemple) Interagir de façon constructive avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue. Participer de façon constructive aux échanges avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue.</p>	
Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu	
<p><u>Compétences et connaissances associées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Porter attention Attention portée aux éléments vocaux et gestuels lors de l'audition d'un texte ou d'un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches...) et repérage de leurs effets. ➤ Mobiliser son attention en Maintien d'une attention orientée fonction d'un but. ➤ Identification et mémorisation identifier et mémoriser des informations importantes, leurs enchainements et mise mettre en relation de ces informations ainsi que avec les informations implicites. ➤ Repérer et prendre en compte Repérage et prise en compte des caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation ...), du lexique et des références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu. ➤ Repérer Repérage d'éventuelles difficultés de compréhension et verbalisation de ces difficultés et des moyens d'y répondre. ➤ Exercer une vigilance critique par rapport au langage écouté. 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratique de jeux d'écoute (pour réagir, pour comprendre, etc.). - Écoute à partir de supports variés (textes lus, messages audio, documents vidéo, leçon magistrale) et dans des situations diverses (écouter un récit, un poème pour apprendre à élaborer des représentations mentales, développer sa sensibilité à la langue ; écouter et voir un documentaire, une émission pour acquérir et enrichir des connaissances, confronter des points de vue, analyser une information...). - Restitution d'informations entendues. - Utilisation d'enregistrements numériques, de logiciels dédiés pour travailler sur le son, entendre et réentendre un propos, une lecture, une émission. - Explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, identification du thème ou des personnages, mots clés, reprises, liens logiques ou chronologiques...). - Activités variées permettant de manifester sa compréhension : répétition, rappel ou reformulation de consignes ; récapitulation d'informations, énoncé de conclusion ; reformulation, rappel du récit (« racontage ») ; représentations diverses (dessin, jeu théâtral...) ; prise de notes.
Parler en prenant en compte son auditoire	
<ul style="list-style-type: none"> - pour partager un point de vue personnel, des sentiments, des connaissances ; - pour oraliser une œuvre de la littérature orale ou écrite ; - pour tenir un propos élaboré et continu relevant d'un genre de l'oral. <p><u>Compétences et connaissances associées</u></p>	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités d'articulation, de diction, de maîtrise du débit, du volume de la voix, du souffle, travail sur la communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques... - Formulations de réactions à des propos oraux, à une lecture, à une œuvre d'art, à un film, à un spectacle, etc. - Justification d'un choix, d'un point de vue.

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mobiliser Mobilisation les ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris (clarté de l'articulation, débit, rythme, volume de la voix, ton, accentuation, souffle; communication non verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques). ➤ Organisation et structuration du propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des résultats d'une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d'un point de vue argumenté, etc.). ➤ Utiliser des techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier). ➤ Utiliser des techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Partage d'un ressenti, d'émotions, de sentiments. - Apprentissage de techniques pour raconter, entraînement à raconter des histoires (en groupe ou au moyen d'enregistrements numériques). - Travail de préparation de textes à lire ou à dire de mémoire. - Entraînements à la mise en voix de textes littéraires au moyen d'enregistrements numériques. - Réalisation d'exposés, de présentations, de discours. - Utilisation d'oraux et d'écrits de travail (brouillons oraux et écrits, notes, fiches, cartes heuristiques, plans) pour préparer des prises de parole élaborées. - Constitution d'un matériau linguistique (mots, expressions, formulations) pour les présentations orales. - Utilisation d'écrits supports pour les présentations orales (notes, affiches, schémas, présentation numérique). - Enregistrements audio ou vidéo pour analyser et améliorer les prestations.
<p>Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées (séances d'apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe, jeux de rôles improvisés ou préparés).</p>	
<p><u>Compétences et connaissances associées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prise en compte de la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identification des points de vue exprimés. ➤ Présentation d'une idée, d'un point de vue en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, réfutation, contestation, apport de compléments, reformulation...). ➤ Mobilisation des expressions et des formules d'actes langagiers qui engagent celui qui parle (savoir exprimer un refus, exprimer une demande, présenter ses excuses, remercier) ➤ Mobilisation de stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation... ➤ Développer le lexique en lien avec le domaine visé ➤ Respect des règles conversationnelles (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos). ➤ Organisation du propos. ➤ Construction et mobilisation de moyens d'expression (lexique, formules, types de 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Entraînement à des actes langagiers engageant le locuteur (exprimer un refus, demander quelque chose, s'excuser, remercier) sous forme de jeux de rôle. - Préparation individuelle ou à plusieurs des éléments à mobiliser dans les échanges (idées, arguments, matériau linguistique : mots, expressions, formulations). - Interviews (réelles ou fictives). - Débats, avec rôles identifiés. - Recherche individuelle ou collective d'arguments pour étayer un point de vue, d'exemples pour l'illustrer. - Tri, classement des arguments ou des exemples trouvés. - Mémorisation de l'organisation du propos, convocation des idées au moment opportun. - Préparation entre pairs d'une participation à un débat (préparation des arguments, des exemples, des formules, du lexique à mobiliser, de l'ordre des éléments à

<p>phrase, enchainements...).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise à distance de l'expérience et mobilisation des connaissances (formulation et reformulation, explicitation des démarches, des contenus, des procédures, etc.). ➤ Identification et différenciation de ce qui relève du singulier, les exemples, et du général, les propriétés. ➤ Lexique des enseignements et disciplines. 	<p>présenter ; entraînement à la prise de parole).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Récapitulation des conclusions, des points de vue exprimés.
Adopter une attitude critique par rapport au langage produit	
<p><u>Compétences et connaissances associées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Règles régulant les échanges ; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d'un pair, aide à la reformulation. ➤ Prise en compte de critères d'évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales. ➤ Autocorrection après écoute (reformulations). ➤ Fonctionnement de la syntaxe de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) et comparaison avec l'écrit. ➤ Relevé et réemploi de mots, d'expressions et de formulations. 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations orales. - Mises en situation d'observateurs (« gardiens des règles ») ou de co-évaluateurs (avec le professeur) dans des situations variées d'exposés, de débats, d'échanges. - Analyse de présentations orales ou d'échanges à partir d'enregistrements. - Collecte de corpus oraux (enregistrements à partir de situations de classe ou de jeux de rôle) et observation de la langue. - Préparation des prises de parole sous forme de notes, schémas, supports numériques, ... qui tiennent compte de la spécificité de l'exercice oral.
<p>Repères de progressivité</p> <p>L'enjeu principal du cycle 3 est de conduire l'élève à développer des compétences langagières complexes en situation de réception et en situation de production. Dès lors, les élèves sont confrontés non plus seulement à des messages mais à des propos et discours complexes (nature des informations, organisation, implicite plus important, notamment en sixième). Les élèves produisent des propos oraux organisés dès le CM1 et le CM2, des présentations orales plus formalisées en classe de sixième. Les compétences linguistiques (syntaxe, lexique) et les connaissances communicationnelles, renforcées en fin de cycle, permettent aux élèves d'adopter une attitude de vigilance critique efficace.</p> <p>Il convient de programmer des situations qui permettent aux élèves de se confronter à la diversité des activités langagières en prenant en compte, pour la progressivité, les facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● éléments de la situation (familiarité du contexte, nature et présence des interlocuteurs...) ● caractéristiques des supports de travail et /ou des discours produits (longueur, complexité, degré de familiarité...) ● modalités pédagogiques (de l'étayage vers l'autonomie). 	

Lecture et compréhension de l'écrit

L'enjeu du cycle 3 est de former l'élève lecteur. Tous les élèves doivent, à l'issue du cycle 3, maîtriser une lecture orale et silencieuse fluide et suffisamment rapide pour continuer le travail de compréhension et d'interprétation. Le travail sur le code doit donc se poursuivre pour les élèves qui en auraient encore besoin ainsi que l'entraînement à la lecture à haute voix et à la lecture silencieuse.

Les situations de lecture sont nombreuses et régulières, les supports variés et riches tant sur le plan linguistique que sur celui des contenus. Il s'agit de confronter les élèves à des textes, des œuvres et des documents susceptibles de développer leur bagage linguistique et en particulier leur vocabulaire, de nourrir leur imagination, de susciter leur intérêt et de développer leurs connaissances et leur culture.

Pour que les élèves gagnent en autonomie dans leurs capacités de lecteur, l'apprentissage de la compréhension en lecture se poursuit au cycle 3 et accompagne la lecture et l'écoute de textes et de documents dont la complexité et la longueur sont croissantes. ~~complexité croissante des textes et des documents qui leur sont donnés à lire ou à entendre.~~ Le cycle 2 a commencé à rendre explicite cet enseignement et à rendre les élèves conscients des moyens qu'ils mettaient en œuvre pour comprendre. Le

cycle 3 développe plus particulièrement cet enseignement explicite de la compréhension afin de doter les élèves de stratégies efficaces et de les rendre capables de recourir à la lecture de manière autonome pour leur usage personnel et leurs besoins scolaires.

Les lectures personnelles ou lectures de plaisir sont encouragées sur le temps scolaire, elles sont choisies librement : les élèves empruntent régulièrement des livres qui correspondent à leurs intérêts et à leurs projets ; un dispositif est prévu pour rendre compte en classe de ces lectures personnelles qui peuvent également constituer un objet de discussion au sein de la famille.

Tout au long du cycle, et comme au cycle précédent, les activités de lecture restent indissociables des activités d'écriture, qu'il s'agisse des écrits accompagnant la lecture (cahiers ou carnets de lecture pour noter ses réactions de lecteur, copier des poèmes, des extraits de texte, affiches, blogs), de ceux qui sont liés au travail de compréhension (réception personnelle, reformulation, réponses à des questions, notes, schémas...) ou de l'écriture créative qui prend appui sur la lecture des textes littéraires.

Les activités de lecture relèvent également de l'oral participent également au renforcement de l'oral, qu'il s'agisse d'entendre des textes lus ou racontés pour travailler la compréhension, de préparer une lecture expressive, de présenter un livre oralement, de partager des impressions de lecture ou de débattre de l'interprétation de certains textes.

Enfin, lecture et étude de la langue doivent être constamment articulées tant en ce qui concerne l'appropriation du lexique que l'observation du fonctionnement des phrases et des textes, en particulier les reprises pronominales et le choix des temps verbaux. La lecture doit permettre l'observation, l'imitation et le réinvestissement dans l'écriture.

Attendus de fin de cycle	
Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture. Lire et comprendre des textes et des documents (textes, tableaux, graphiques, schémas, diagrammes, images) pour apprendre dans les différentes disciplines.	
Lire et comprendre des œuvres de plus en plus longues et de plus en plus complexes :	
<ul style="list-style-type: none"> - CM1 : 5 ouvrages de littérature de jeunesse et 2 œuvres du patrimoine ; - CM2 : 4 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine ; - 6^{ème} : 3 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine ; 	
Lire avec fluidité	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mémorisation de mots fréquents et irréguliers. ➤ Automatiser le décodage ➤ Mise en œuvre efficace et rapide du décodage. ➤ Prise en compte des groupes syntaxiques (groupes de mots avec une unité de sens), des marques de ponctuation, dans la lecture 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les élèves qui ont encore des difficultés de décodage, activités spécifiques sur les graphèmes et phonèmes identifiés comme posant problème. - Entraînement à la lecture à haute voix : lecture et relecture, lecture par groupe de mots. - Utilisation d'enregistrements pour s'entraîner et s'écouter. - Entraînement quotidien à la lecture silencieuse et à haute voix, dans toutes les disciplines.
Comprendre un texte littéraire et se l'approprier	
<p>Compétences et connaissances associées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre d'une démarche de compréhension à partir d'un texte entendu ou lu : identification et mémorisation des informations importantes, en particulier des personnages, de leurs actions et de leurs relations (récits, théâtre), mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, mise en relation du texte avec ses propres connaissances, interprétations à partir de la mise en relation d'indices, explicites ou implicites, 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève :</p> <p>Deux types de situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écoute de textes littéraires lus ou racontés, de différents genres (contes, romans, nouvelles, théâtre, poésie), en intégralité ou en extraits. - Lecture autonome de textes littéraires et d'œuvres de différents genres, plus accessibles et adaptés aux capacités des jeunes lecteurs.

<p>internes au texte ou externes (inférences).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification du genre et de ses enjeux ; mobilisation des expériences antérieures de lecture et des connaissances qui en sont issues (univers, personnages-types, scripts...) et mise en relation explicite du texte lu avec les textes lus antérieurement et les connaissances culturelles des lecteurs et/ou des destinataires. ➤ Mobilisation de connaissances lexicales et de connaissances portant sur l'univers évoqué par les textes. ➤ Mise en relation de textes et d'images. ➤ Construction des caractéristiques et spécificités des genres littéraires (conte, fable, poésie, roman, nouvelle, théâtre) et des formes associant texte et image (album, bande dessinée). ➤ Construction de notions littéraires (fiction/réalité, personnage, stéréotypes propres aux différents genres) et premiers éléments de contextualisation dans l'histoire littéraire. ➤ Convocation de son expérience et de sa connaissance du monde pour exprimer une réaction, un point de vue ou un jugement sur un texte ou un ouvrage. ➤ Mise en voix d'un texte après préparation. 	<p>Activités permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construire la compréhension d'un texte : repérage des informations explicites ; identification des personnages, lieux, actions, repères temporels, ...repérage de l'implicite, repérage des liens logiques, élucidation lexicale par le contexte, la morphologie, le recours au dictionnaire ; construction d'une visualisation de l'histoire narrée par le dessin, la sélection d'images,... - rendre compte de sa compréhension des textes : évoquant spontanément sa lecture, mise en lien avec l'expérience vécue, les lectures antérieures, la culture personnelle rappel des informations retenues (texte non visible) ; recherche et surlignage d'informations ; écriture en relation avec le texte ; repérage des personnages et de leurs désignations ; repérage de mots de liaison ; réponses à des questions demandant la mise en relation d'informations, explicites ou implicites (inférences) ; justifications de réponses avec retour au texte. - Activités variées permettant de manifester sa compréhension des textes : réponses à des questions, paraphrase, reformulation, titres de paragraphes, rappel du récit (« racontage »), représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral...). - Activités permettant de partager ses impressions de lecture, de faire des hypothèses d'interprétation et d'en débattre, de confronter des jugements : débats interprétatifs, cercles de lecture, présentations orales, mises en voix avec justification des choix. - En lien avec l'écriture et pour préparer ces activités de partage des lectures et d'interprétation : cahiers ou carnets de lecture, affichages littéraires, ... blogs. - Outils permettant de garder la mémoire des livres lus et des œuvres fréquentées (dans le cadre notamment du parcours d'éducation artistique et culturelle) : cahiers ou carnets de lecture, anthologies personnelles, portfolios... <ul style="list-style-type: none"> - Initiation à quelques notions littéraires : fiction / réalité, personnages, héros, merveilleux, ..., et premiers éléments de contextualisation dans l'histoire littéraire. Ecoute de textes littéraires lus ou racontés, de différents genres (contes, romans, nouvelles, théâtre, poésie), en intégralité ou en extraits. - Lecture autonome de textes littéraires et d'œuvres de différents genres, plus accessibles et adaptés aux capacités de jeunes lecteurs. Lecture silencieuse dans toutes les disciplines, oralisée, jouée...
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation régulière des bibliothèques et centres de documentation disponibles dans l'environnement des élèves : partage en classe, à l'école ou au collège et en famille. - Mise en œuvre de stratégies de compréhension du lexique inconnu (contexte, morphologie, rappel de connaissances sur le domaine ou l'univers de référence concerné). - Vigilance quant aux reprises nominales et pronominales, attention portée à l'implicite des textes et documents. - Justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses ; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.
<p>Comprendre des textes, des documents et des images et se les approprier, les interpréter Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome</p>	
<p>Compétences et connaissances associées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre capable de s'engager dans une démarche progressive pour accéder au sens. ➤ Etre capable de mettre en relation différentes informations. ➤ Etre capable d'identifier les différents genres représentés et de repérer leurs caractéristiques majeures. ➤ Mise en œuvre d'une démarche de compréhension : identification et hiérarchisation des informations importantes, mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, interprétations à partir de la mise en relation d'indices, explicites ou implicites (inférences). ➤ Explicitation des relations et des éléments de cohérence externes (situations d'énonciation et visée du ou des documents, contexte, nature et source des documents, etc.). ➤ Mobilisation des connaissances lexicales. ➤ Identification, construction de caractéristiques et spécificités des genres propres aux enseignements et disciplines. ➤ Identification, construction de caractéristiques et de spécificités de formes d'expression et de représentation (image, tableau, graphique, schéma, diagramme). ➤ Apprentissage explicite de la mise en relation des informations dans le cas de documents associant plusieurs supports (texte, image, schéma, tableau, graphique...) ou de documents avec des liens hypertextes. ➤ Mise en relation explicite du document lu avec d'autres documents lus antérieurement et avec les connaissances culturelles, historiques, géographiques, scientifiques ou techniques des élèves. ➤ Identification de la portée des informations contenues dans le ou les documents : <ul style="list-style-type: none"> - singulières (exemple, expérience, illustration) 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de la nature et de la source des documents - Apprentissage explicite de la mise en relation des informations dans le cadre de documents associant plusieurs supports (texte, image, schéma, tableau, graphique...) ou de documents avec des liens hypertextes. - Lecture de textes et documents variés : textes documentaires, documents composites (associant textes, images, schémas, tableaux, graphiques..., comme une double page de manuel), documents iconographiques (tableaux, dessins, photographies), documents numériques (documents avec des liens hypertextes, documents associant texte, images fixes ou animées, sons). - Observation et analyse de documents iconographiques ; recherche d'éléments de contextualisation ; formulation d'hypothèses d'interprétation. - Activités nécessitant la mise en relation d'informations à partir de supports variés dans différents enseignements : recherche documentaire, réponse à des questionnements, construction de connaissances. - Activités permettant de construire la compréhension des documents : observation et analyse des documents composites (composition, organisation, identification des documents) ; recherche et surlignage d'informations ; écrits de travail (listes, prise de notes) ; repérage de mots de liaison ; réponses à des questions demandant la mise en relation d'informations, explicites ou implicites (inférences), dans un même document ou entre plusieurs documents ; justifications de réponses.

<p>– ou générales (caractéristiques, propriétés).</p>	<p>Supports : textes documentaires simples, documents composites (associant textes, images, schémas, tableaux, graphiques, ..., comme une double-page de manuel), documents iconographiques (tableaux, dessins, photographies), documents numériques (documents avec des liens hypertextes, documents associant textes, images fixes ou animées, sons)</p> <p>- Activités variées permettant de manifester sa compréhension des textes : rappel des informations retenues, réponses à des questions, paraphrase, reformulation, titres de paragraphes, représentations diverses (tableau, schéma, dessin, carte heuristique...).</p> <p>– Activités permettant d’acquérir et de mettre en perspective des connaissances, de confronter des interprétations et des jugements : mises en relation avec d’autres documents ou expériences, présentations orales, débats.</p>
<p>Contrôler sa compréhension et adopter un comportement de lecteur autonome</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées. ➤ Repérage de ses difficultés ; tentatives pour les expliquer. ➤ Maintien d’une attitude active et réflexive : vigilance relative à l’objectif (compréhension, buts de la lecture) ; adaptation de la lecture à ses objectifs ; demande d’aide ; mise en œuvre de stratégies pour résoudre ses difficultés... ➤ Recours spontané à la lecture pour les besoins de l’apprentissage ou les besoins personnels. ➤ Autonomie dans le choix d’un ouvrage adapté à son niveau de lecture, selon ses goûts et ses besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges constitutifs des entraînements à la compréhension et de l’enseignement explicite des stratégies. – Justification des réponses (interprétation, informations trouvées, mise en relation des informations ...), confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses. – Mise en œuvre de stratégies de compréhension du lexique inconnu (contexte, morphologie, rappel de connaissances sur le domaine ou l’univers de référence concerné). – Entraînement à la lecture adaptée au but recherché (lecture fonctionnelle, lecture documentaire, lecture littéraire, lecture cursive...), au support (papier/numérique) et à la forme de l’écrit (linéaire/non linéaire). – Fréquentation régulière des bibliothèques et centres de documentation disponibles dans l’environnement des élèves : bibliothèque de la classe, bibliothèque et centre de documentation de l’école ou du collège, bibliothèque ou médiathèque du quartier.
<p>Repères de progressivité</p> <p>En CM1 et CM2, l’entraînement à la lecture à haute voix pour acquérir la fluidité et la rapidité nécessaires à une bonne compréhension doit être poursuivi pour l’ensemble des élèves et en particulier pour ceux qui ont encore des difficultés de décodage. Ces difficultés sont identifiées et font l’objet de situations d’apprentissage spécifiques (mémorisation progressive d’éléments, situations de lecture découverte et d’entraînement, travail ciblé sur certaines correspondances graphèmes-phonèmes), et d’entraînement à la lecture à haute voix et silencieuse (lectures et relectures). Pour les élèves qui n’auraient pas suffisamment automatisé le décodage à l’entrée en 6^{ème}, l’entraînement doit être poursuivi.</p> <p>L’utilisation d’enregistrements numériques peut aider les élèves à identifier leurs difficultés et à renforcer l’efficacité des situations d’entraînement à la lecture à voix haute.</p> <p>Des temps suffisants de lecture silencieuse doivent être également ménagés tout au long du cycle.</p>	

Les temps d'apprentissage dévolus aux **activités de compréhension**, leur fréquence et leur régularité sont les conditions de la construction d'un rapport à la lecture en situation d'autonomie. En 6^{ème}, les professeurs de français ont plus spécifiquement la charge d'affermir et de développer les compétences de lecture liées à la compréhension et l'interprétation des textes littéraires, mais sont amenés également à faire lire des textes documentaires, des articles de presse, des documents composites (pages de manuel par exemple) ou numériques en fonction des besoins de la discipline. Ces lectures doivent également faire l'objet d'un travail spécifique de compréhension en fonction des besoins des élèves.

Même si les élèves à l'entrée au cycle 3 ne disposent pas tous d'une lecture suffisamment fluide pour accéder au sens de l'ensemble des textes auxquels ils doivent être confrontés, les modalités de travail mises en œuvre (lecture oralisée par le professeur, travail collaboratif entre pairs, lecture oralisée entre pairs, textes numériques audio) permettent de confronter les apprentis lecteurs à des tâches cognitives de haut niveau indispensables à la construction des attendus de fin de cycle.

Au cycle 3, la quantité de lecture doit augmenter significativement en même temps que doit commencer à se construire et se structurer la culture littéraire des élèves. Doivent ainsi être lus au moins :

- en CM1 : cinq ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et deux œuvres classiques ;
- en CM2 : quatre ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et trois œuvres classiques ;
- en 6^{ème} : trois ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et trois œuvres classiques.

Ces ouvrages et ces œuvres doivent relever de genres variés : contes, romans, recueils de nouvelles, pièces de théâtre, recueils de poésie, albums de bande dessinée, albums. Ils sont lus de préférence dans leur intégralité, en particulier pour les ouvrages de littérature de jeunesse, ou peuvent faire l'objet de parcours de lecture pour les œuvres les plus longues ou les plus exigeantes. Quelle que soit la forme de lecture choisie, les élèves doivent avoir accès aux ouvrages eux-mêmes, non à des photocopies ou des extraits dans des manuels. Il s'agit de passer progressivement au cours du cycle d'une lecture accompagnée par le professeur en classe à une lecture autonome, y compris hors de la classe.

Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser. On pourra se reporter aux listes de préconisations ministérielles pour leur choix.

Ces lectures s'organisent autour d'entrées qui appellent les mises en relation entre les textes et d'autres documents ou œuvres artistiques. La lecture d'œuvres intégrales est ainsi mise en relation avec des extraits d'autres œuvres ainsi qu'avec des œuvres iconographiques ou cinématographiques. Chaque année, dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, une œuvre cinématographique au moins est vue et étudiée par la classe. Au cours du cycle, si l'offre culturelle le permet, les élèves assistent à au moins une représentation théâtrale. À défaut, des captations peuvent être utilisées.

Les progressions dans la lecture des œuvres littéraires dépendent essentiellement des textes et des œuvres donnés à lire aux élèves : langue plus élaborée et plus riche, part plus importante de l'implicite, éloignement de l'univers de référence des élèves, formes littéraires nouvelles... Mais il s'agit également de développer au cours du cycle une posture de lecteur attentif au fonctionnement des textes, sensible à leurs effets esthétiques, conscient des valeurs qu'ils portent, et de structurer progressivement une culture littéraire.

Les activités de lecture mêlent de manière indissociable compréhension et interprétation. Elles supposent à la fois une appropriation subjective des œuvres et des textes lus, une verbalisation de ses expériences de lecteur et un partage collectif des lectures pour faire la part des interprétations que les textes autorisent et de celles qui sont propres au lecteur.

L'écriture est aussi un moyen d'entrer dans la lecture littéraire et de mieux percevoir les effets d'une œuvre, qu'il s'agisse d'écrire pour garder des traces de sa réception dans un cahier ou carnet de lecture, d'écrire en réponse à une consigne dans un genre déterminé pour chercher ensuite dans la lecture des réponses à des problèmes d'écriture, d'écrire dans les blancs d'un texte ou en s'inspirant du modèle qu'il fournit.

Au CM1 et au CM2, les connaissances sur le fonctionnement des textes littéraires doivent se développer de manière empirique à travers les activités de lecture. Les connaissances liées au contexte des œuvres (situation dans le temps, mise en relation avec des faits historiques et culturels) sont apportées pour résoudre des problèmes de compréhension et d'interprétation et enrichir la lecture.

Les activités de lecture doivent permettre aux élèves de verbaliser, à l'oral ou à l'écrit, leur réception des textes et des œuvres : reformulation ou paraphrase, mise en relation avec son expérience et ses connaissances, mise en relation avec d'autres lectures ou d'autres œuvres, expression d'émotions, de jugements, à l'égard des personnages notamment.

Des temps de mise en commun sont également nécessaires, en classe entière ou en sous-groupe, à la fois pour partager les expériences de lecture et apprendre à en rendre compte, pour s'assurer de la compréhension des textes en confrontant ce que les élèves en disent à ce qui est écrit, pour susciter des rapprochements avec son expérience du monde ou avec des textes ou œuvres déjà connus, pour identifier ce qui peut faire l'objet d'interprétations et envisager les interprétations possibles. Il s'agit d'apprendre aux élèves à questionner eux-mêmes les textes, non à répondre à des questionnaires qui baliseraient pour eux la lecture. Il est possible d'entrer également dans la lecture par un questionnement qui amène à résoudre des problèmes de compréhension et d'interprétation qui ont été repérés au préalable. Selon les cas, ces questionnements peuvent donner lieu à un débat délibératif (pour résoudre un désaccord de compréhension auquel le texte permet de répondre sans ambiguïté) ou à un débat interprétatif (lorsque le texte laisse ouverts les possibles). Les objectifs d'apprentissage sont les suivants :

- identifier les personnages d'une fiction, les intentions qui les font agir, leurs relations et l'évolution de ces relations ;
- comprendre l'enchaînement chronologique et causal des événements d'un récit, percevoir les effets de leur mise en intrigue ;
- repérer l'ancrage spatio-temporel d'un récit pour en déduire son rapport au réel et construire la distinction fiction-réalité ; commencer à organiser un classement des œuvres littéraires en fonction de leur rapport à la réalité (récits réalistes, historiques, merveilleux, fantastiques, de science-fiction ou d'anticipation, biographiques ...) ;
- comprendre que la poésie est une autre façon de dire le monde ; dégager quelques-uns des traits récurrents et fondamentaux du langage poétique (exploration des ressources du langage, libertés envers la logique ordinaire, rôle des images, référent incertain, expression d'une sensibilité particulière et d'émotions) ;
- découvrir différentes formes théâtrales ; recourir à la mise en voix ou la mise en espace pour en comprendre le fonctionnement ;
- comprendre et interpréter des images, les mettre en relation avec les textes (albums, bandes dessinées) ;
- repérer certaines références culturelles, faire des liens entre les textes et les œuvres, comparer la mise en situation des stéréotypes ;
- mettre en lien les textes avec le monde et les savoirs sur le monde ;
- identifier des valeurs, notamment lorsqu'elles sont portées par des personnages, et en discuter à partir de son expérience ou du rapprochement avec d'autres textes ou œuvres.

Dans les classes à double niveau, les mêmes textes et œuvres peuvent être donnés à lire aux élèves de CM1 et de CM2. On veillera à ce que les élèves de CM1 puissent faire état de leur réception des textes afin de repérer les obstacles éventuels à leur compréhension et de leur permettre de formuler des hypothèses d'interprétation en fonction de leur niveau de lecture. On tirera profit également des échanges avec les élèves plus avancés pour enrichir la lecture de tous.

En 6^{ème}, on poursuit les activités de lecture et on conforte les objectifs d'apprentissage déjà évoqués. On vise en outre une première formalisation de notions littéraires et un début d'analyse du fonctionnement du texte littéraire afin de structurer le rapport des élèves aux œuvres : identification du genre à partir de ses caractéristiques, mise en évidence de la structure d'une œuvre, réflexion sur certains procédés remarquables, identification d'une intention d'auteur, mise en évidence de la portée symbolique ou éthique d'un texte ou d'une œuvre. Mais ces éléments d'analyse ne sont pas une fin en soi et doivent permettre d'enrichir la lecture première des élèves sans s'y substituer. On vise également une première structuration de la culture littéraire des élèves en travaillant sur la mémoire des œuvres lues les années précédentes, en sollicitant les rapprochements entre les œuvres, littéraires, iconographiques et cinématographiques, en confortant les repères déjà posés et en en construisant d'autres, en lien avec les programmes d'histoire et d'histoire des arts chaque fois que cela est possible.

La lecture des textes et des œuvres se fait selon diverses modalités : lecture cursive pour les ouvrages que les élèves peuvent lire de manière autonome, lecture accompagnée d'une œuvre intégrale ou parcours de lecture dans une œuvre, éventuellement différencié selon les élèves, groupements de texte. Pour les élèves dyslexiques ou pour ceux dont la lecture n'est pas suffisamment aisée pour lire seuls des œuvres longues, on peut proposer une version audio, disponible en ligne, comme alternative à lecture du texte ou en complément de celle-ci.

Écriture

Au cycle 2, les élèves se sont entraînés à la maîtrise des gestes de l'écriture cursive et ont été confrontés à des tâches variées de production d'écrit. Au cycle 3, l'entraînement à l'écriture cursive se poursuit, afin que le professeur s'assure que chaque élève a automatisé les gestes de l'écriture et gagne en rapidité et efficacité en qualité graphique. Parallèlement, l'usage du clavier et du traitement de texte fait l'objet d'un apprentissage plus méthodique continu.

L'accent est mis sur la pratique régulière et quotidienne de l'écriture, seul ou à plusieurs, sur des supports variés et avec des objectifs divers : l'écriture est convoquée dans les apprentissages pour développer la réflexion aux différentes étapes sous forme d'écrits de travail ou de synthèse ; elle est pratiquée en relation avec la lecture de différents genres littéraires dans des séquences qui favorisent l'écriture créative libre et autonome et la conduite de projets d'écriture. Les élèves prennent l'habitude de recourir à l'écriture à toutes les étapes des apprentissages : pour réagir à une lecture, pour réfléchir et préparer la tâche demandée, pour reformuler ou synthétiser des résultats, pour expliquer ou justifier ce qu'ils ont réalisé. Ces écrits font pleinement partie du travail réalisé en classe, qu'ils figurent dans le cahier de brouillon, conçu comme un véritable outil de travail, ou dans les cahiers dédiés aux différents enseignements.

Au cycle 3, les élèves s'engagent davantage dans la pratique d'écriture, portent davantage attention aux caractéristiques et aux visées du texte attendu, affirment leur posture d'auteur et sont amenés à réfléchir sur leur intention et sur les différentes stratégies d'écriture. Les situations de réécriture et de révision menées en classe prennent toute leur place dans les activités proposées. La réécriture peut se concevoir comme un retour sur son propre texte, avec des indications du professeur ou avec l'aide des pairs, mais peut aussi prendre la forme de nouvelles consignes, en lien avec l'apport des textes lus. Tout comme le produit final, le processus engagé par l'élève pour l'écrire est valorisé. À cette fin sont mis en place brouillons, écrits de travail, versions successives ou variations d'un même écrit, qui peuvent constituer des étapes dans ce processus. Chaque élève peut ainsi devenir progressivement un acteur conscient et autonome de ses productions. L'élève acquiert ainsi progressivement une plus grande autonomie et devient de plus en plus conscient de ses textes.

Il est important d'établir un lien entre la rédaction de textes et l'étude de la langue en proposant des situations d'écriture comme prolongements à des leçons de grammaire et de vocabulaire et des situations de révision de son écrit en mobilisant des acquis en orthographe.

Enfin, dans les activités de production d'écrits, les élèves apprennent à exercer une vigilance orthographique et à utiliser des outils d'écriture. Cet apprentissage, qui a commencé au cycle 2, se poursuit au cycle 3 de manière à ce que les élèves acquièrent de plus en plus d'autonomie dans leur capacité à réviser leur texte. Mais à ce stade de la scolarité, on valorise la construction d'un rapport à la norme écrite, plus que le résultat obtenu qui peut tolérer une marge d'erreur en rapport avec l'âge des élèves.

Enfin le regard positif du professeur qui encourage l'élève, les différentes situations proposées motivantes, porteuses de sens, la collaboration entre pairs conduisent à donner le plaisir de l'écriture et la curiosité à l'égard de la langue et de son fonctionnement.

Attendus de fin de cycle	
Écrire un texte d'une à deux pages adapté à son destinataire. Après révision, obtenir un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités orthographiques étudiées au cours du cycle.	
<i>Écrire à la main de manière fluide et efficace</i> <i>Maîtriser les bases de l'écriture du clavier</i>	
Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Automatisation des gestes de l'écriture cursive par un entraînement régulier ➤ Entraînement à la copie pour développer rapidité et efficacité. ➤ Développer la rapidité et l'efficacité de la copie en respectant la mise en page d'écrits variés. ➤ Apprentissage méthodique de l'usage du clavier. ➤ Entraînement à l'écriture sur ordinateur. ➤ Utiliser méthodiquement le clavier et le traitement de texte 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités guidées d'entraînement au geste graphomoteur d'écriture pour les élèves qui en ont besoin. - Tâches de Entraînement à la copie et de mise en page de textes : poèmes et chansons à mémoriser, anthologie personnelle de textes, synthèses et résumés, outils de référence de la classe (tableau, textes informatifs, message aux parents ...écriture personnelle de textes, schémas...) - Copie différée, copie active, copie au verso, copie

<p>➤ Maîtriser les bases de l'écriture</p>	<p>retournée...</p> <ul style="list-style-type: none"> - En lien avec l'orthographe et le vocabulaire, explicitation des stratégies de mémorisation de mots par la copie - Activités d'entraînement à l'utilisation l'écriture sur le du clavier (si possible avec un didacticiel). - Tâches de copie, transcription et de mise en page de textes sur l'ordinateur.
<p>Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre</p>	
<p><u>Connaissances et compétences associées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Écrits de travail pour formuler des impressions de lecture, émettre des hypothèses, articuler des idées, hiérarchiser, lister. ➤ Écrits de travail pour reformuler, produire des conclusions provisoires, des résumés. ➤ Écrits réflexifs pour expliquer une démarche, justifier une réponse, argumenter. <p><u>Écrits réflexifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer une démarche - Justifier une réponse - Argumenter un propos 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <p><u>Écrits de travail / des écrits pour apprendre</u> Les écrits ne sont pas explicitement dédiés à l'apprentissage de l'écriture. Ils servent à l'appropriation d'une connaissance par essais successifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entraînement régulier en proposant des consignes qui développent l'autonomie et l'imagination. - Recours régulier à l'écriture aux différentes étapes des apprentissages : au début pour recueillir des impressions, rendre compte de sa compréhension ou formuler des hypothèses ; en cours de séance pour répondre à des questions, relever, classer, mettre en relation des faits, des idées ; en fin de séance pour reformuler, synthétiser ou résumer. - Usage régulier d'un cahier de brouillon ou place dédiée à ces écrits de travail dans le cahier de l'élève ou classeur de français ou des autres disciplines, carnets d'écrivain, carnets de pensée, cahiers d'expérimentation, journaux de lecture... - Déclencher le geste moteur pour donner l'envie ou débloquent l'entrée dans l'écriture pour certains élèves qui en auraient besoin (passation du crayon entre l'enseignant et l'élève) - Rédiger fréquemment et régulièrement des écrits courts dans tous les domaines (sciences, histoire...) - Rédiger fréquemment et régulièrement des écrits courts dans tous les domaines (sciences, histoire, ...). Les conventions propres à chaque discipline sont explicitées. <p>Recourir régulièrement à l'écriture aux différentes étapes des apprentissages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors de la phase de découverte pour recueillir des impressions, rendre compte de sa compréhension ou formuler des hypothèses ; - En cours de séance pour répondre à des questions, relever, hiérarchiser, mettre en relation des faits, des idées ; - Dans la phase de structuration pour reformuler, synthétiser, résumer ou élaborer des conclusions provisoires. <p><u>Écrits réflexifs / des écrits pour réfléchir et pour</u></p>

	<p>développer, organiser sa pensée sous des formes diverses : textes rédigés, schémas, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier d'expériences en sciences - Ecrits préparatoires à un débat d'interprétation d'un texte
Rédiger des écrits variés	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissance des caractéristiques principales des différents genres d'écrits à produire. rédiger ➤ Construction d'une posture d'auteur. ➤ Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d'une démarche de production-rédaction de textes : convoquer un univers de référence, un matériau linguistique (lexique et syntaxe déjà connus ou préparés pour l'écrit demandé), trouver et organiser des idées, élaborer des phrases, les enchaîner avec cohérence, élaborer des paragraphes ou d'autres formes d'organisation textuelles. ➤ Pratique du « brouillon » ou d'écrits de travail. ➤ Mobiliser ses connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours...). ➤ Mobilisation des outils liés à l'étude de la langue à disposition dans la classe (matériau linguistique, outils orthographiques, guides de relecture, dictionnaires en ligne, traitements de texte, correcteurs orthographiques). ➤ Etre initié à la notion d'aspect verbal (valeurs des temps), abordée à travers l'emploi des verbes en rédaction (le récit au passé simple, le discours au présent ou au passé composé, etc.). 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <p>Des écrits courts</p> <p>Un écrit court est un texte individuel d'élève, de 1 à 10 ligne(s), suscité par une situation motivante. Il peut avoir des formes variées : invention, argumentation, imitation dont l'objectif est d'aider l'élève à déterminer sa manière d'écrire. Il est en lien avec la thématique culturelle et littéraire de la séquence.</p> <p>Dans la continuité du cycle 2, dictée à l'adulte ou recours aux outils numériques (reconnaissance vocale) pour les élèves qui ont encore des difficultés à entrer dans l'écriture.</p> <p>—Au CM1 et au CM2, situations quotidiennes de production d'écrits courts intégrés aux séances d'apprentissage ; écrits longs dans le cadre de projets de plus grande ampleur. En 6^{ème}, pratiques d'écrits courts et fréquents accompagnant la séquence, et d'écrits longs sur la durée d'une ou plusieurs séquences, en lien avec les lectures (projets d'écriture, écriture créative).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rituels d'écriture, à partir de plusieurs textes servant de modèles, de contraintes formelles, de supports variés (textes, images, sons), de situations faisant appel à la sensibilité, à l'imagination ... - Situations d'écriture en prolongement de leçons de grammaire et de vocabulaire. - Préparation à l'écriture en utilisant des brouillons, des schémas,... - Exercices d'entraînement pour automatiser les différentes dimensions de l'écriture : écrits ludiques et créatifs (ex : un lipogramme, un anagramme,...) écrits pour des destinataires différents (raconter le film vu à un pair ou en faire un résumé pour un journal,...) - Activités d'écriture en plusieurs temps, seul ou à plusieurs, en prenant appui sur des écrits de travail (brouillons, notes, dessins, cartes heuristiques, listes), sur des modèles et des textes génératifs. —Réflexion préparatoire, collective ou en sous-groupe, sur l'écrit attendu et sur les différentes stratégies d'écriture. —Pratique de formes textuelles variées : écrits en lien avec les différents genres littéraires lus et pratiqués en français ; écrits spécifiques aux autres enseignements ; écrits sociaux en fonction des projets, de la vie de la classe ou de l'établissement. —Utilisation d'outils d'écriture (matériau linguistique déjà connu ou préparé pour la production demandée,

	<p>outils orthographiques, guides de relecture, dictionnaires en ligne, traitements de texte, correcteurs orthographiques).</p> <p>Des écrits longs dans le cadre de projets de plus grande ampleur en lien avec la lecture. Le projet d'écriture est conduit sur le long terme pour orienter la séquence ou un projet.</p>
Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conception de l'écriture comme un processus inscrit dans la durée. ➤ Mise à distance de son texte pour l'évaluer. ➤ Expérimentation de nouvelles consignes d'écriture. ➤ Enrichissement, recherche de formulations plus adéquates. 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités d'écriture en plusieurs temps : enrichir sa première version par un retour réflexif guidé par l'enseignant. - Expérimentation de nouvelles consignes d'écriture (changement de point de vue, introduction d'un nouveau personnage...) - Partage des écrits produits écrits rédigés, à deux ou en plus grand groupe, en particulier au moyen du numérique. - Recherche collective d'amélioration des textes produits des améliorations aux textes rédigés à partir notamment de ressources textuelles fournies par le professeur. - Écriture de variations, à partir de nouvelles consignes. - Élaboration collective de guides de relecture.
Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter la cohérence et la cohésion (c'est-à-dire le respect des processus linguistiques : syntaxe, énonciation, éléments sémantiques qui assurent l'unité du texte) du texte : ➤ Utiliser les connecteurs logiques, temporels, les reprises anaphoriques, les temps verbaux pour éviter des dysfonctionnements. ➤ En lien avec la lecture, prise de conscience des éléments qui assurent la cohérence du texte (connecteurs logiques, temporels, reprises anaphoriques, temps verbaux) pour repérer des dysfonctionnements. ➤ En lien avec la lecture et l'étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur la ponctuation (utilité, usage, participation au sens du texte) et sur la syntaxe (la phrase comme unité de sens). ➤ Prise en compte de la notion de paragraphe et des formes d'organisation du texte propres aux différents genres et types d'écrits. - Respecter les normes de l'écrit : ➤ En lien avec l'étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur l'orthographe grammaticale : accord du verbe avec le sujet ; 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relecture à voix haute d'un texte par son auteur ou par un pair. - Comparaison de textes produits en réponse à une même consigne. - Lien avec la lecture pour repérer les éléments qui assurent l'unité et la cohérence des textes. - Relectures ciblées (sur des points d'orthographe, de morphologie ou de syntaxe travaillés en étude de la langue). - Interventions collectives sur un texte (corrections, modifications) à l'aide du TBI ou sur traitement de texte (texte projeté). Correction ou modification collective d'un texte (texte projeté). - Élaboration collective de grilles typologiques d'erreurs (de l'analyse du texte à l'écriture des mots). - Construction collective de stratégies de révision, utilisation à deux, puis de manière autonome, de grilles typologiques (par comparaison et analogie). - Utilisation de balises de doute lors du processus d'écriture afin de faciliter la révision. - Utilisation du correcteur orthographique. - Utilisation des surlignages, encadrements, fléchage, marques de catégories afin de faciliter la révision.

<p>morphologie verbale en fonction des temps ; accord du déterminant et de l'adjectif avec le nom ; accord de l'attribut du sujet.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mobilisation des connaissances portant sur l'orthographe lexicale et capacité à vérifier l'orthographe des mots dont on doute avec les outils disponibles dans la classe. ➤ Apprendre à identifier les zones d'erreurs possibles dans un premier temps avec le guidage du professeur, puis de manière plus autonome. 	
<p>Repères de progressivité</p> <p>Comme au cycle 2, la fréquence des situations d'écriture et la quantité des écrits produits sont les conditions des progrès des élèves. L'enjeu est d'abord que les gestes graphiques soient complètement automatisés de manière à libérer l'attention des élèves pour d'autres opérations. L'enjeu est également que le recours à l'écriture devienne naturel pour eux à toutes les étapes de leurs apprentissages scolaires et qu'ils puissent prendre du plaisir à s'exprimer et à créer par l'écriture. Il s'agit de passer d'un étayage fort en début de cycle à une autonomie progressive pour permettre aux élèves de conduire le processus d'écriture dans ses différentes composantes (à titre d'exemple : en début de cycle, il est possible d'étayer fortement l'étape préréactionnelle pour permettre à l'élève d'investir plus particulièrement la mise en texte).</p> <p>Au CM1 et au CM2, l'écriture trouve sa place dans le cadre d'une pratique quotidienne (rituels d'écriture, écrits de travail, écriture créative, production d'écrits dans le cadre des enseignements). Les activités reliant l'écriture et la lecture s'inscrivent dans des séquences d'enseignement de 2 à 4 semaines qui permettent de mettre en œuvre le processus d'écriture. En articulation avec le parcours de lecture élaboré en conseil de cycle, tous les genres (différents types de récits, poèmes, scènes de théâtre) sont pratiqués en prenant appui sur des corpus littéraires (suites, débuts, reconstitutions ou expansions de textes, imitation de formes, variations, écriture à partir d'images, de sons...). Les élèves prennent également l'habitude de formuler par écrit leurs réactions de lecteur et de garder une trace écrite des ouvrages lus dans un cahier de littérature, sous forme papier ou numérique.</p> <p>La longueur des écrits progresse au fur et à mesure de l'aisance acquise par les élèves.</p> <p>En 6^{ème}, l'écriture trouve place tout au long de la séquence, précédant, accompagnant et suivant la lecture des œuvres littéraires étudiées, en interaction avec les textes qui peuvent être aussi bien des réponses à des problèmes d'écriture que les élèves se sont posés que des modèles à imiter ou détourner. Les écrits de travail sont tout aussi régulièrement et fréquemment pratiqués, qu'il s'agisse des réactions à la lecture des œuvres et des textes, de reformulations permettant de vérifier la compréhension des textes, de réponses à des questionnements, d'éléments d'interprétation des textes, de raisonnements ou de synthèses en étude de la langue.</p> <p>Tous les écrits produits ne donnent pas lieu à correction systématique et l'accent doit être mis sur une autonomie accrue des élèves dans la révision de leurs écrits.</p>	

Etude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)

Après le cycle 2 qui a permis une première structuration des connaissances sur la langue, le cycle 3 marque une entrée dans une étude de la langue explicite, réflexive, qui est mise au service des activités de compréhension de textes et d'écriture. Il s'agit d'assurer des savoirs solides en grammaire autour des notions centrales et de susciter l'intérêt des élèves pour l'étude de la langue. Cette étude prend appui sur les textes étudiés et sur les textes produits par les élèves, à l'écrit et/ou à l'oral des corpus, des éléments collectés, des écrits ou des prises de parole d'élèves. En ce sens, elle doit permettre un aller-retour entre des activités intégrées à la lecture et l'écriture et des activités décrochées plus spécifiques, dont l'objectif est de mettre en évidence les régularités et de commencer à construire le système de la langue. Dans des séances spécifiques, elle doit permettre un éclairage des textes lus, des propos entendus et un accompagnement des textes écrits. Son objectif est de mettre en évidence les régularités et de commencer à envisager le système de la langue.

L'acquisition de l'orthographe (orthographe lexicale et grammaticale) est privilégiée et son apprentissage est conduit de manière à mettre d'abord en évidence les régularités du système de la langue. De la même façon, l'étude de la morphologie verbale prend appui sur les régularités des marques de personne et de temps. L'enseignement de l'orthographe a pour référence les rectifications orthographiques publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990.

La découverte progressive du fonctionnement de la phrase (syntaxe et sens) pose les bases d'une analyse plus approfondie qui ne fera l'objet d'une étude explicite qu'au cycle 4 permet une compréhension simple et claire de ses principaux constituants, qui feront l'objet d'analyses plus approfondies au cycle 4.

L'étude de la langue s'appuie, comme au cycle 2, sur des corpus permettant la comparaison, la transformation (substitution, déplacement, ajout, suppression), le tri et le classement afin d'identifier des régularités. Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels ne relèvent pas d'un enseignement mais, s'ils sont fréquents dans l'usage, d'un effort de mémorisation. Le lexique est pris explicitement comme objet d'observation et d'analyse dans des moments spécifiquement dédiés à son étude, et il fait aussi l'objet d'un travail en contexte, à l'occasion des différentes activités langagières de lecture et d'expression écrite ou orale, et dans les différents enseignements. Son étude est également reliée à celle de l'orthographe lexicale et à celle de la syntaxe, en particulier pour l'étude des constructions verbales.

Attendus de fin de cycle	
<p>En rédaction de textes dans des contextes variés, maîtriser les accords dans le groupe nominal (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet dans des cas simples (sujet placé avant le verbe et proche de lui, sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif ou un complément du nom ou sujet composé de deux noms, sujet inversé suivant le verbe) ainsi que l'accord de l'attribut avec le sujet.</p> <p>Raisonnement pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie.</p> <p>Etre capable de repérer les principaux constituants d'une phrase simple et complexe.</p>	
Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit	
<p><u>Connaissances et compétences associées</u></p> <p>Maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés. ➤ Variation et marques morphologiques du genre et du nombre à l'oral et à l'écrit (noms, déterminants, adjectifs, pronoms, verbes). 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les élèves qui ont encore des difficultés de décodage, activités permettant de consolider les correspondances phonèmes-graphèmes. - Activités (observations, classements) permettant de clarifier le rôle des graphèmes dans l'orthographe lexicale et l'orthographe grammaticale. - Activités (observations, classements) permettant de prendre conscience des phénomènes d'homophonie lexicale et grammaticale et de les comprendre, et pour certains d'entre eux, de distinguer les homophones en contexte.
Identifier les constituants d'une phrase simple Se repérer dans la phrase complexe Enrichir le lexique	
<p><u>Connaissances et compétences associées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comprendre et maîtriser les notions de nature (ou classe grammaticale) et fonction. ➤ Identifier les constituants d'une phrase simple et les hiérarchiser : ➤ Observations morphologiques : dérivation et composition, explications sur la graphie des mots, établissement de séries de mots (en lien avec la lecture et l'écriture). ➤ Mise en réseau de mots (groupements par familles de mots, par champ lexical). ➤ Analyse du sens des mots : polysémie et synonymie, catégorisations (termes génériques/spécifiques). ➤ Connaître le sens des principaux préfixes : découverte des bases latines et grecques, dérivation et composition à partir d'éléments latins ou grecs, repérage des mots appartenant au vocabulaire 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <p>En lecture, entraînement à la compréhension des mots inconnus à l'aide du contexte et de l'analyse morphologique et de la formation du mot.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En production écrite, écriture recherche préalable de mots ou locutions. - Constitution de réseaux de mots ou de locutions à partir des textes et documents lus et des situations de classe. - Comparaison de constructions d'un même verbe (par exemple : la plante pousse – Lucie pousse Paul – Paul pousse Lucie à la faute) et réemploi (par exemple jouer avec, jouer à, jouer pour...) - Utilisation de listes de fréquences pour repérer les mots les plus courants et se familiariser avec leur orthographe. - Activités d'observation, de manipulation des

<p>savant, construction de séries lexicales.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Enrichir son lexique par la lecture, en lien avec le programme de culture littéraire et artistique. ➤ Enrichir son lexique par l'usage du dictionnaire ou autres outils en version papier ou numérique. ➤ Savoir réutiliser à bon escient le lexique appris à l'écrit et à l'oral. ➤ Comprendre la formation des mots complexes : par dérivation (préfixale, suffixale) et par composition. ➤ Connaître les notions de synonymie, antonymie, homophonie, polysémie. 	<p>formes, de classements, d'organisation des savoirs lexicaux (corolles lexicales ou cartes heuristiques, établissement de collections, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitutions de fiches, carnets, affichage mural...etc - Situations de lecture ou de production orale ou écrite écrite écriture amenant à rencontrer de nouveau ou réutiliser les mots et locutions étudiés. - Justifications explicites des mots ou locutions employés. - Exercices de reformulations par la nominalisation des verbes (le roi accède au pouvoir / l'accession du roi au pouvoir). - Utilisation de dictionnaires papier et en ligne.
<p>Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe Acquérir l'orthographe grammaticale</p>	
<p><u>Connaissances et compétences associées</u></p> <p>Observation des marques du genre et du nombre entendues et écrites.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification des classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant ; l'adjectif ; le pronom. ➤ Connaître la notion de groupe nominal et accords au sein du groupe nominal. ➤ Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet y compris inversé, de l'attribut avec le sujet, du participe passé avec être (à rapprocher de l'accord de l'attribut avec le sujet). ➤ Élaboration de règles de fonctionnement construites sur les régularités. 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <p>À partir d'observations de corpus de phrases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - activités de comparaison des marques d'accord entendues et écrites ; - activités de classement et raisonnement permettant de mettre en évidence les régularités ; - manipulations syntaxiques (remplacement, par exemple par un pronom, ... déplacement, pronominalisation, encadrement, réduction, expansion) permettant d'identifier les classes de mots et leur fonctionnement syntaxique. - Activités d'entraînement pour fixer les régularités et automatiser les accords simples. - Activités de réinvestissement en production écrite écriture (relectures ciblées, matérialisation des chaînes d'accord, verbalisation des raisonnements...).
<p><u>Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Reconnaissance du verbe (utilisation de plusieurs procédures). ➤ Connaître les 3 groupes de verbes ➤ Connaître les régularités des marques de temps et de personne. ➤ Mise en évidence du lien sens syntaxe : place et rôle du verbe, constructions verbales, compléments du verbe et groupe verbal. ➤ Morphologie verbale écrite en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical-marques de temps-marques de personne) ; distinction temps simples/temps composés. ➤ Mémoriser le présent, l'imparfait, le futur, le passé composé, le plus-que-parfait de l'indicatif, l'impératif présent et le conditionnel présent des verbes fréquents pour : être, avoir, et des verbes dont l'infinitif est en -er à l'imparfait, au futur, au présent, au présent du mode conditionnel, à l'impératif et aux 3^{èmes} personnes du passé simple. les verbes du 1^{er} et du 2^{ème} groupe –les verbes irréguliers du 3^{ème} groupe 	<ul style="list-style-type: none"> - Comparaison de constructions d'un même verbe, catégorisation (rapport sens-syntaxe) et réemploi (jouer avec, jouer à, jouer pour... / la plante pousse –Lucie pousse Paul) - Comparaison et tri de verbes à tous les temps simples pour mettre en évidence : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les régularités des marques de personne (marques terminales) ; ▪ les régularités des marques de temps (imparfait-futur-passé simple aux 3^{èmes} personnes- présent présent du mode conditionnel, présent de l'indicatif, présent du conditionnel, présent de l'impératif ▪ l'assemblage des temps composés. - Classification des verbes en fonction des ressemblances morphologiques (verbes en -er / -dre / -en -ir / -en -oir ...) 3 groupes. - À partir de corpus de phrases, observation et classement des finales verbales en /E/ ; mise en œuvre de la procédure de remplacement par un

<p>aller, faire, dire, venir, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Approche de l'aspect verbal (valeurs des temps) abordé à travers l'emploi des verbes dans les textes lus et en production écrite ou orale (le récit au passé simple à la 3^{ème} personne, le discours au présent ou au passé composé, etc.). ➤ Comprendre la notion de participe passé 	<p>verbe dont l'infinitif est en en-dre, en en-ir ou en en-oir du 2^{ème} ou du 3^{ème} groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir des textes lus et étudiés, observation et identification des temps employés, réécriture avec changement de temps, verbalisation des effets produits sur l'orthographe. - En production expression orale ou écrite, essais de différents temps, prise de conscience sensibilisation des aux effets produits. - Dictées régulières sous des formes différentes qui favorisent la construction de la vigilance orthographique.
<p>Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ; distinguer phrase simple et phrase complexe Se repérer dans la phrase complexe</p>	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comprendre et maîtriser les notions de nature (ou classe grammaticale) et fonction. ➤ Identifier les constituants d'une phrase simple et les hiérarchiser : <ul style="list-style-type: none"> - Approfondir la connaissance du sujet (sujet composé de plusieurs noms ou groupes nominaux, sujet inversé) - Différencier les compléments : COD, COI, compléments circonstanciels (temps, lieu, cause) - Identifier l'attribut du sujet - Analyser le groupe nominal : notions d'épithète et de complément du nom. ➤ Mise en évidence de la cohérence sémantique de la phrase : de quoi on parle et ce qu'on en dit, à quoi on peut rajouter des compléments de phrase facultatifs. ➤ Mise en évidence des groupes syntaxiques : le sujet de la phrase (un groupe nominal, un pronom, une subordonnée) ; le prédicat de la phrase, c'est à dire ce qu'on dit du sujet (très souvent un groupe verbal formé du verbe et des compléments du verbe s'il en a) ; le complément de phrase (un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un adverbe ou un groupe adverbial, une subordonnée). ➤ Différencier les classes de mots : NB : Le nom, le déterminant, l'adjectif qualificatif, le verbe, le pronom sujet, les mots invariables ont été vus au cycle 2. - Le déterminant : défini, indéfini, possessif et démonstratif - Le pronom personnel objet - L'adverbe - La préposition (construire la notion de groupe nominal prépositionnel) - La conjonction de coordination et la conjonction de 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de phrases : amplification et réduction d'une phrase. - Création et analyse de phrases grammaticalement correctes, mais sémantiquement non acceptables. - Observation et analyse de l'ordre des mots et des groupes syntaxiques. - Observation de l'enchaînement des phrases dans un texte. - Repérage de groupes nominaux en position de compléments et caractérisation par des opérations de suppression, déplacement en début de phrase, pronominalisation (distinction compléments de verbe d'objet / compléments de phrase) circonstanciel - Analyse logique de phrases simples - Rituels de jeux grammaticaux (jeux créatifs, recherche d'intrus dans des listes, jeux de transformation à partir de ses propres écrits,...) - Appréciation des effets de sens : <ul style="list-style-type: none"> - Créés par le choix d'un déterminant défini / indéfini - Créés par la position d'un adjectif par rapport au nom qu'il complète

<p>subordination</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Distinction phrase simple-phrase complexe à partir du repérage des verbes de la notion de proposition. ➤ Repérer les différents modes d'articulation des propositions au sein de la phrase complexe : notions de juxtaposition, coordination, subordination. ➤ Comprendre les différences entre l'usage de la conjonction de coordination et l'usage de la conjonction de subordination. 	
Acquérir l'orthographe lexicale	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mémoriser l'orthographe des mots invariables appris en grammaire. - Mémoriser le lexique appris en s'appuyant sur ses régularités, sa formation. - Acquérir des repères orthographiques en s'appuyant sur la formation des mots et leur étymologie. 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <p>Manipulation, réinvestissement, afin de construire l'automatisation de l'orthographe.</p> <p>Observation des régularités, construction de listes.</p> <p>Utilisation de listes de fréquence pour repérer les mots les plus courants et se familiariser avec leur orthographe.</p> <p>Dictées, écrit, favorisant la mémorisation de la graphie.</p>
<p>Terminologie utilisée</p>	
<p>Nature (ou classe grammaticale) / fonction</p> <p>Nom / groupe nominal / verbe / déterminant (article indéfini, défini, partitif – déterminant possessif, démonstratif) / adjectif / pronom / adverbe / conjonction / préposition</p> <p>sujet du verbe / complément du verbe (complète le verbe et appartient au groupe verbal) / complément de phrase (complète la phrase) / COD / COI / attribut / complément circonstanciel / complément du nom (complète le nom) / épithète</p> <p>Sujet de la phrase – prédicat de la phrase.</p> <p>Verbe : groupes - radical – marque du temps – marque de personne / terminaison / mode indicatif (temps simples : présent, imparfait, passé simple, futur ; temps composés : passé composé, plus-que-parfait) / mode conditionnel (présent) / mode impératif (présent) / participe passé</p> <p>Phrase simple / phrase complexe.</p> <p>Proposition</p> <p>Préfixe, suffixe, synonyme, antonyme, homonyme, polysémie.</p>	
<p>Repères de progressivité</p> <p>Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit</p> <p>En CM1 et CM2, pour les élèves qui ont encore des difficultés de décodage, il importe de revenir, chaque fois que nécessaire, sur la correspondance entre graphèmes et phonèmes et, pour les autres, de consolider ce qui a été acquis au cycle 2. En 6^{ème}, ce travail devra être poursuivi en accompagnement personnalisé pour les élèves qui en ont besoin.</p> <p>Une fois ces correspondances bien assurées et les mots les plus fréquents mémorisés dans leur contexte, les élèves sont amenés à travailler sur l'homophonie lexicale et grammaticale en fonction des besoins, sans provoquer des rapprochements artificiels entre des séries d'homophones.</p> <p>Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots</p> <p>Tout au long du cycle, l'acquisition et l'étude de mots nouveaux se fait en contexte (compréhension en lecture et écriture) et hors contexte (activités spécifiques sur le lexique et la morphologie).</p> <p>En lecture, les élèves apprennent à utiliser le contexte ainsi que leurs connaissances morphologiques pour comprendre les mots inconnus. Ils sont incités régulièrement à paraphraser le sens des mots ou expressions rencontrés. Ils progressent en autonomie au cours du cycle dans leur capacité à raisonner pour trouver le sens des mots ou leur usage des dictionnaires.</p> <p>Le sens et la graphie des mots nouveaux font l'objet d'un travail de mémorisation qui passe par une mise en relation entre les mots (séries, réseaux) et un réinvestissement dans d'autres contextes, en production écrite notamment.</p> <p>Pour l'écriture, les élèves prennent appui sur des réseaux de mots déjà constitués, convoquent ou recherchent les mots correspondant à l'univers de référence auquel fait appel la tâche d'écriture. Ils sont amenés à justifier</p>	

explicitement le choix des mots utilisés et à les paraphraser.

Chaque fois que nécessaire et plus particulièrement dans les séances consacrées au lexique, les élèves observent, manipulent des formes, classent des mots, formulent des définitions, organisent leurs savoirs lexicaux sous forme de schémas, établissent des collections et des réseaux de mots.

Pour toutes les activités, des dictionnaires papier ou en ligne sont à la disposition des élèves qui les utilisent depuis le CE1. Ils approfondissent leur connaissance des dictionnaires et du fonctionnement des notices et apprennent en particulier en 6^{ème} à repérer les informations étymologiques qui y figurent.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'étude de la morphologie :

En **CM1-CM2**, on étudie les procédés de dérivation en partant à la fois des formes orales et des formes écrites.

On étudie de manière systématique un certain nombre de préfixes et de suffixes fréquents à partir de corpus de mots. Au fur et à mesure de leur découverte et de leur étude, les préfixes et les suffixes font l'objet d'un classement sémantique qui s'enrichit au cours du cycle.

On aborde en contexte la formation des mots par composition.

En 6^{ème}, on s'assure que les élèves sont familiers avec les procédés de dérivation et les utilisent en contexte pour réfléchir au sens et à l'orthographe des mots. On revient sur certains préfixes et suffixes particulièrement productifs dans la langue et on enrichit leur classement. On travaille également sur les radicaux et les familles de mots.

On étudie également les procédés de composition des mots.

Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe

Au cycle 2, les élèves ont appris à identifier le groupe nominal et le verbe, ainsi que le déterminant, l'adjectif et le pronom en position de sujet. Ils ont découvert le fonctionnement des chaînes d'accord et en particulier la variation singulier/pluriel.

Au cycle 3, les élèves confortent ces savoirs et les complètent grâce à la mise en place d'un faisceau d'activités : des séances de réflexion et d'observation pour chercher ; des séances d'entraînement pour structurer les savoirs ; des séances de réinvestissement pour les consolider.

Ils développent les activités de manipulations syntaxiques (remplacement, déplacement, pronominalisation, encadrement, réduction, expansion) déjà pratiquées au cycle 2.

CM1-CM2

Les élèves identifient les classes qui subissent des variations. Ils maitrisent un faisceau de propriétés (sémantiques, morphologiques et syntaxiques) pour repérer et distinguer les noms et les verbes, ainsi que les déterminants, les adjectifs et les pronoms (pronoms de reprise — pronoms personnels).

Ils identifient le groupe nominal, repèrent le nom noyau et gèrent les accords en genre et en nombre.

Ils identifient le sujet (soit un groupe nominal — un pronom — un nom propre) et gèrent l'accord en personne avec le verbe (sujet avant le verbe, plus ou moins éloigné et inversé).

Ils identifient l'attribut et gèrent l'accord avec le sujet (à rapprocher de l'accord du participe passé avec être).

6^{ème}

Les élèves distinguent les déterminants (articles indéfinis, définis, partitifs — déterminant possessif, démonstratif). Ils distinguent les pronoms personnels, possessifs, démonstratifs.

Ils différencient le groupe nominal singulier qui renvoie à une pluralité sémantique (*tout le monde*) et ils gèrent les accords en genre et en nombre au sein de groupes nominaux avec des compléments du nom (le chien des voisins, les chiens du voisin...).

Ils identifient le sujet (soit un groupe nominal — un pronom — un nom propre — un infinitif) et gèrent l'accord en personne avec le verbe.

Ils maitrisent les propriétés de l'attribut du sujet.

Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographe

Pour résoudre des problèmes d'accord, les élèves ont appris dès le cycle 2 à identifier le verbe et ont mémorisé un certain nombre de marques liées aux variations en personne et aux temps.

Au cycle 3, ils confortent les différentes procédures qui leur permettent d'identifier le verbe, s'exercent à l'identifier dans des situations plus complexes et approfondissent son étude.

Ils sont amenés à mettre en relation son fonctionnement syntaxique et ses variations de sens en fonction des constructions. Pour cela, ils comparent les constructions d'un même verbe, ils les catégorisent (rapport sens-syntaxe) et les réemploient (jouer avec, jouer à, jouer pour... / la plante pousse — Lucie pousse Paul).

En ce qui concerne la morphologie, pour travailler sur les régularités des marques de personne (marques terminales), ils comparent et trient des verbes à tous les temps simples.

Ils travaillent également sur les régularités des marques de temps (imparfait-futur-passé simple aux 3^{èmes}

personnes-présent-présent du mode conditionnel) et l'assemblage des temps composés. Ils classent des verbes en fonction des ressemblances morphologiques (verbes en -er / en -dre / en -ir / en -oir...).

CM1-CM2

Sur le plan morphologique, les élèves repèrent le radical, les marques de temps et les marques de personne. Ils identifient les marques du sujet aux temps simples (opposition entre les sujets à la 3^{ème} personne du pluriel et à la 3^{ème} personne du singulier — les marques avec des pronoms personnels sujets : NOUS, VOUS, TU et JE).

Ils identifient les marques du temps (imparfait — futur).

Ils comprennent le fonctionnement du passé composé par l'association avant tout du verbe *avoir* au présent et d'un participe passé. Pour la liste fermée des verbes qui se conjuguent avec le verbe *être*, la gestion de l'accord du participe passé est à rapprocher de l'attribut du sujet.

Ils poursuivent la mémorisation des verbes fréquents (*être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir*) à l'imparfait, au futur, au présent et aux 3^{èmes} personnes du passé simple.

6^{ème}

Ils identifient les marques du temps (imparfait — futur — présent du mode conditionnel — passé simple).

Ils comprennent le fonctionnement du plus-que-parfait par l'association avant tout du verbe *avoir* à l'imparfait et d'un participe passé. Pour la liste fermée des verbes qui se conjuguent avec le verbe *être*, la gestion de l'accord du participe passé est à rapprocher de l'attribut du sujet.

Ils poursuivent la mémorisation des verbes fréquents (*être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir*) à l'imparfait, au futur, au présent, au présent du mode conditionnel, à l'impératif et aux 3^{èmes} personnes du passé simple.

Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ; distinguer phrase simple et phrase complexe

CM1-CM2

La phrase comporte deux éléments principaux : le sujet et le prédicat, qui apporte une information à propos du sujet. Le prédicat est le plus souvent composé d'un verbe et de ses compléments s'il en a. Les élèves apprennent à isoler le sujet de la phrase et le prédicat.

Ils repèrent les compléments du verbe (non supprimables, non déplaçables en début de phrase et pronominalisables) et les compléments de phrase (supprimables, déplaçables et non pronominalisables).

Au sein du groupe nominal, ils identifient le complément du nom.

6^{ème}

Les élèves apprennent à isoler le sujet de la phrase et le prédicat dans des situations plus complexes.

Ils apprennent à distinguer phrase simple et phrase complexe à partir du repérage des verbes conjugués.

Programme pour le cycle 3

Volet 3 : les enseignements

Mathématiques

Dans la continuité des cycles précédents, le cycle 3 assure la poursuite du développement des six compétences majeures des mathématiques : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer. La résolution de problèmes constitue le critère principal de la maîtrise des connaissances dans tous les domaines des mathématiques, mais elle est également le moyen d'en assurer une appropriation qui en garantit le sens. Si la modélisation algébrique relève avant tout du cycle 4 et du lycée, la résolution de problèmes permet déjà de montrer comment des notions mathématiques peuvent être des outils pertinents pour résoudre certaines situations.

Les situations sur lesquelles portent les problèmes sont, le plus souvent, issues d'autres enseignements, de la vie de classe ou de la vie courante. Les élèves fréquentent également des problèmes issus d'un contexte interne aux mathématiques. La mise en perspective historique de certaines connaissances (numération de position, apparition des nombres décimaux, du système métrique, etc.) contribue à enrichir la culture scientifique des élèves. On veille aussi à proposer aux élèves des problèmes pour apprendre à chercher qui ne soient pas directement reliés à la notion en cours d'étude, qui ne comportent pas forcément une seule solution, qui ne se résolvent pas uniquement avec une ou plusieurs opérations mais par un raisonnement et des recherches par tâtonnements.

Le cycle 3 vise à approfondir des notions mathématiques abordées au cycle 2, à en étendre le domaine d'étude, à consolider l'automatisation des techniques écrites de calcul introduites précédemment (addition, soustraction et multiplication) ainsi que les résultats et procédures de calcul mental du cycle 2, mais aussi à construire de nouvelles techniques de calcul écrites (division) et mentales, enfin à introduire des notions nouvelles comme les nombres décimaux, la proportionnalité ou l'étude de nouvelles grandeurs (aire, volume, angle notamment).

Les activités géométriques pratiquées au cycle 3 s'inscrivent dans la continuité de celles fréquentées au cycle 2. Elles s'en distinguent par une part plus grande accordée au raisonnement et à l'argumentation qui complètent la perception et l'usage des instruments. Elles sont aussi une occasion de fréquenter de nouvelles représentations de l'espace (patrons, perspectives, vues de face, de côté, de dessus...).

En complément de l'usage du papier, du crayon et de la manipulation d'objets concrets, les outils numériques sont progressivement introduits. Ainsi, l'usage de logiciels de calcul et de numération permet d'approfondir les connaissances des propriétés des nombres et des opérations comme d'accroître la maîtrise de certaines techniques de calculs. De même, des activités géométriques peuvent être l'occasion d'amener les élèves à utiliser différents supports de travail : papier et crayon, mais aussi logiciels de géométrie dynamique, d'initiation à la programmation ou logiciels de visualisation de cartes, de plans.

Les grandeurs font l'objet d'un enseignement structuré et explicite, une bonne connaissance des unités du système international de mesure étant visée. L'étude des préfixes des unités de mesures décimales, en lien avec les unités de numération, facilite la compréhension et l'apprentissage des unités de mesure de la plupart des grandeurs relevant du cycle 3.

Dans le prolongement du travail mené au cycle 2, l'institutionnalisation des savoirs dans un cahier de leçon est essentielle. L'introduction et l'utilisation des symboles mathématiques sont réalisées au fur et à mesure qu'ils prennent sens dans des situations basées sur des manipulations, en relation avec le vocabulaire utilisé, assurant une entrée progressive dans l'abstraction qui sera poursuivie au cycle 4. La verbalisation reposant sur une syntaxe et un lexique adaptés est encouragée et valorisée en toute situation et accompagne le recours à l'écrit.

Compétences	Domaines du socle
Chercher <ul style="list-style-type: none"> Prélever et organiser les informations nécessaires à la résolution de problèmes à partir de supports variés : textes, tableaux, diagrammes, graphiques, dessins, schémas, etc. S'engager dans une démarche, observer, questionner, manipuler, expérimenter, 	2, 4

<p>émettre des hypothèses, en mobilisant des outils ou des procédures mathématiques déjà rencontrées, en élaborant un raisonnement adapté à une situation nouvelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tester, essayer plusieurs pistes de résolution. 	
<p>Modéliser</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les mathématiques pour résoudre quelques problèmes issus de situations de la vie quotidienne. • Reconnaître et distinguer des problèmes relevant de situations additives, multiplicatives, de proportionnalité. • Reconnaître des situations réelles pouvant être modélisées par des relations géométriques (alignement, parallélisme, perpendicularité, symétrie). • Utiliser des propriétés géométriques pour reconnaître des objets. 	1, 2, 4
<p>Représenter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des outils pour représenter un problème : dessins, schémas, diagrammes, graphiques, écritures avec parenthésages, ... • Produire et utiliser diverses représentations des fractions simples et des nombres décimaux. • Analyser une figure plane sous différents aspects (surface, contour de celle-ci, lignes et points). • Reconnaître et utiliser des premiers éléments de codages d'une figure plane ou d'un solide. • Utiliser et produire des représentations de solides et de situations spatiales. 	1, 5
<p>Raisonner</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre des problèmes nécessitant l'organisation de données multiples ou la construction d'une démarche qui combine des étapes de raisonnement. • En géométrie, passer progressivement de la perception au contrôle par les instruments pour amorcer des raisonnements s'appuyant uniquement sur des propriétés des figures et sur des relations entre objets. • Progresser collectivement dans une investigation en sachant prendre en compte le point de vue d'autrui. • Justifier ses affirmations et rechercher la validité des informations dont on dispose. 	2, 3, 4
<p>Calculer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calculer avec des nombres décimaux, de manière exacte ou approchée, en utilisant des stratégies ou des techniques appropriées (mentalement, en ligne, ou en posant les opérations). • Contrôler la vraisemblance de ses résultats. • Utiliser une calculatrice pour trouver ou vérifier un résultat. 	4
<p>Communiquer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser progressivement un vocabulaire adéquat et/ou des notations adaptées pour décrire une situation, exposer une argumentation. • Expliquer sa démarche ou son raisonnement, comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange. 	1, 3

Nombres et calculs

Au cycle 3, l'étude des grands nombres permet d'enrichir la compréhension de notre système de numération (numération orale et numération écrite) et de mobiliser ses propriétés lors de calculs.

Les fractions puis les nombres décimaux apparaissent comme de nouveaux nombres introduits pour pallier l'insuffisance des nombres entiers, notamment pour mesurer des longueurs, des aires et repérer des points sur une demi-droite graduée. Le lien à établir avec les connaissances acquises à propos des entiers est essentiel. Avoir une bonne compréhension des relations entre les différentes unités de numération des entiers (unités, dizaines, centaines de chaque ordre) permet de les prolonger aux dixièmes, centièmes... Les caractéristiques communes entre le système de numération et le système métrique sont mises en évidence. L'écriture à virgule est présentée comme une convention d'écriture d'une fraction décimale ou d'une somme de fractions décimales. Cela permet de mettre à jour la nature des nombres décimaux et de justifier les règles de comparaison (qui se différencient de celles mises en œuvre pour les entiers) et de calcul.

Le calcul mental **ou en ligne**, le calcul posé et le calcul instrumenté sont à construire en interaction. Ainsi, le calcul mental est mobilisé dans le calcul posé et il peut être utilisé pour fournir un ordre de grandeur avant un calcul instrumenté. Réciproquement, le calcul instrumenté peut permettre de vérifier un résultat obtenu par le calcul mental ou par le calcul posé. Le calcul, dans toutes ses modalités, contribue à la connaissance des nombres. Ainsi, même si le calcul mental permet de produire des résultats utiles dans différents contextes de la vie quotidienne, son enseignement vise néanmoins prioritairement l'exploration des nombres et des propriétés des opérations. Il s'agit d'amener les élèves à s'adapter en adoptant la procédure la plus efficace en fonction de leurs connaissances mais aussi et surtout en fonction des nombres ~~et des opérations mis en jeu dans les calculs~~. Pour cela, il est indispensable que les élèves puissent s'appuyer sur suffisamment de faits numériques mémorisés et sur des procédures automatisées ~~de modules de calcul élémentaires automatisés~~. De même, si la maîtrise des techniques opératoires écrites permet à l'élève d'obtenir un résultat de calcul, la construction de ces techniques est l'occasion de retravailler les propriétés de la numération et de rencontrer des exemples d'algorithmes complexes.

Les problèmes arithmétiques proposés au cycle 3 permettent d'enrichir le sens des opérations déjà abordées au cycle 2 et d'en étudier de nouvelles. Les procédures de traitement de ces problèmes adaptées à leur structure peuvent évoluer en fonction des nombres en jeu ~~et de leur structure~~. L'organisation des calculs et leur réalisation contribuant aussi à la représentation des problèmes. ~~Le calcul contribuant aussi à la représentation des problèmes~~, il s'agit de développer simultanément chez les élèves des aptitudes de calcul et de résolution de problèmes arithmétiques (le travail sur la technique et sur le sens devant se nourrir l'un l'autre).

Attendus de fin de cycle	
Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux. Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux. Résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux et le calcul.	
Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux	
<p>Connaître les unités de la numération décimale pour les nombres entiers (unités simples, dizaines, centaines, milliers, millions, milliards) et les relations qui les lient.</p> <p>Composer, décomposer les grands nombres entiers, en utilisant des regroupements par milliers. Comprendre et appliquer les règles de la numération décimale de position aux grands nombres entiers (jusqu'à 12 chiffres).</p> <p>Comparer, ranger, encadrer des grands nombres entiers, les repérer et les placer sur une demi-droite graduée adaptée.</p>	<p>Situations dont la résolution mobilise des connaissances sur la numération ou des conversions d'unités de numération. Illustrer les grands nombres à l'aide d'exemples d'ordres de grandeurs (population française, population mondiale, rayon de la Terre, âge du système solaire...). Le travail sur certaines unités de masse ou de longueur et sur leurs relations (gramme, kilogramme, tonne ; centimètre, mètre, kilomètre, etc.) permet un retour sur les règles de numération.</p>
<p>Comprendre et utiliser la notion de fractions simples. ➤ Écritures fractionnaires.</p>	<p>Utiliser des fractions pour Rendre compte de partage de grandeurs ou de</p>

<p>Connaître diverses désignations des fractions (orales, écrites et décompositions additives et multiplicatives (ex : quatre tiers ; $4/3$; $1/3 + 1/3 + 1/3 + 1/3$; $1+1/3$; $4 \times 1/3$).</p> <p>Connaître et utiliser quelques fractions simples comme opérateur de partage en faisant le lien entre les formulations en langage courant et leur écriture mathématique (ex : faire le lien entre « la moitié de » et multiplier par $\frac{1}{2}$.</p> <p>Repérer et placer des fractions sur une demi-droite graduée adaptée ➤ Une première extension de la relation d'ordre.</p> <p>Encadrer une fraction par deux nombres entiers consécutifs</p> <p>Comparer deux fractions de même dénominateur.</p> <p>Établir des égalités entre des fractions simples.</p> <p>Connaître les égalités entre les fractions usuelles (exemples : $5/10 = \frac{1}{2}$; $10/100 = 1/10$; $2/4 = \frac{1}{2}$)</p>	<p>mesure de grandeur dans des cas simples Exprimer un quotient</p> <p>Situation permettant de relier les formulations la moitié, le tiers, le quart et $1/2$ de, $1/3$ de, $1/4$ de, etc. (fractions vues comme opérateurs). Par exemple, en utilisant une demi droite graduée, les élèves établissent que $5/10 = 1/2$, que $10/100 = 1/10$, etc.</p> <p>Ecrire une fraction sous forme d'une somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1.</p>
<p>Connaître les unités de la numération décimale (unités simples, dixièmes, centièmes, millièmes) et les relations qui les lient.</p> <p>Comprendre et utiliser la notion de nombre décimal. ➤ Spécificités des nombres décimaux appliquer aux nombres décimaux les règles de la numération décimale de position (valeurs des chiffres en fonction de leur rang).</p> <p>Associer Connaître et utiliser diverses désignations d'un nombre décimal (fractions décimales, écritures à virgule et décompositions additives et multiplicatives). Comprendre et appliquer aux nombres décimaux les règles de la numération décimale de position ➤ Règles et fonctionnement des systèmes de numération dans le champ des nombres décimaux, relations entre unités de numération (point de vue décimal), valeurs des chiffres en fonction de leur rang dans l'écriture à virgule d'un nombre décimal (point de vue positionnel).</p> <p>Repérer et placer des décimaux sur une demi-droite graduée adaptée</p> <p>Comparer, ranger des nombres décimaux Encadrer un nombre décimal par deux nombres entiers, par deux nombres décimaux Trouver des nombres décimaux à intercaler entre deux nombres donnés Ordre sur les nombres décimaux.</p>	<p>Situations nécessitant : Utiliser des nombres décimaux pour rendre compte de partage de grandeurs ou de mesure de grandeurs dans des cas simples ; - d'utiliser différentes représentations : mesures de longueurs et aires, une unité étant choisie ;</p> <p>Connaître le lien entre les unités de numération et les unités de mesure (dixième/dm/dg/dL, centième/cm/cg/cL/centimes d'euros, etc.).</p> <p>La demi droite numérique graduée est l'occasion de mettre en évidence des agrandissements successifs de la graduation du $1/10$ au $1/1000$.</p>

Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux

Mémoriser des faits numériques mémorisés au cycle 2, notamment les tables de multiplication jusqu'à 9 et des procédures élémentaires de calcul.

Connaître les multiples de 25 et de 50, les diviseurs de 100.

Élaborer ou choisir des stratégies de calcul à l'oral et à l'écrit.

- Addition, soustraction, multiplication, division.
- Propriétés des opérations :
 - $2+9 = 9+2$
 - $3 \times 5 \times 2 = 3 \times 10$
 - $5 \times 12 = 5 \times 10 + 5 \times 2$
- Faits et procédures numériques additifs et multiplicatifs.
- Multiples et diviseurs des nombres d'usage courant.
- Critères de divisibilité (2, 3, 4, 5, 9, 10).

Calcul mental ou en ligne

Connaître des procédures élémentaires de calcul, notamment :

calculer mentalement pour obtenir un résultat exact ou évaluer un ordre de grandeur.

Connaître les propriétés de l'addition, de la soustraction et de la multiplication, et notamment :

$$12+199 = 199 + 12$$

$$27,9+1,2+0,8 = 27,9+2$$

$$3,2 \times 25 \times 4 = 3,2 \times 100$$

$$45 \times 21 = 45 \times 20 + 45$$

$$6 \times 18 = 6 \times 20 - 6 \times 2$$

$$23 \times 7 + 23 \times 3 = 23 \times 10$$

Connaître les critères de divisibilité par 2, 3, 5, 9 et 10

Vérifier la vraisemblance d'un résultat, notamment en estimant son ordre de grandeur.

Utiliser ces propriétés et procédures pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de calcul.

Calcul en ligne, utiliser des parenthèses pour indiquer ou respecter une chronologie dans les calculs dans des situations très simples.

- Règles d'usage des parenthèses.

Calcul posé

Connaître et mettre en œuvre un algorithme de calcul pour effectuer :

calcul posé pour l'addition, la soustraction, la multiplication de nombres entiers ou décimaux

la division euclidienne d'un entier par un entier

la division d'un nombre décimal (entier ou non) par un nombre entier

- Techniques opératoires de calcul (dans le cas de la division, on se limite à diviser par un entier).

Exemples de faits et procédures numériques :

- multiplier ou diviser un nombre décimal par 10, par 100, par 1000
- rechercher le complément à l'unité, à la dizaine, à la centaine supérieure, l'entier supérieur
- encadrer un nombre entre deux multiples consécutifs,
- trouver un quotient, un reste,
- multiplier par 5, par 25, par 50, par 100, par 0,1, par 0,5 ...

Utiliser différentes présentations pour communiquer les calculs (formulations orales, calcul posé, en ligne, en colonne, etc.).

En lien avec la calculatrice, introduire et travailler la priorité de la multiplication sur l'addition et la soustraction ainsi que l'usage des parenthèses.

<p>Calcul instrumenté Utiliser une calculatrice pour trouver ou vérifier un résultat. ➤ Fonctions de base d'une calculatrice.</p>	
Résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux et le calcul	
<p>Résoudre des problèmes mettant en jeu les quatre opérations. ➤ Sens des opérations. ➤ Problèmes à une ou plusieurs étapes relevant des structures additive et/ou multiplicative.</p>	<p>Enrichir le répertoire des problèmes additifs et multiplicatifs, notamment les problèmes relevant de la division.</p>
<p>Organisation et gestion de données Prélever des données numériques à partir de supports variés. Produire des tableaux, diagrammes et graphiques organisant des données numériques. Exploiter et communiquer des résultats de mesures. Lire ou construire des représentations de données : ➤ Représentations usuelles : - tableaux (en deux ou plusieurs colonnes, à double entrée) ; - diagrammes en bâtons, circulaires ou semi-circulaires ; - graphiques cartésiens.</p>	<p>Extraire ou traiter des données issues d'articles de journaux. Organiser des données issues d'autres enseignements (sciences et technologie, histoire et géographie, éducation physique et sportive...) en vue de les traiter.</p>
<p>Proportionnalité Reconnaitre et résoudre des problèmes relevant de la proportionnalité en utilisant une procédure adaptée. Appliquer un pourcentage</p>	<p>Situations permettant une rencontre avec des échelles, des vitesses constantes, des taux de pourcentage, en lien avec l'étude des fractions décimales. Mobiliser les propriétés de linéarité (additives et multiplicatives), coefficient de proportionnalité, de passage à l'unité. Utiliser des exemples de tableaux de proportionnalité.</p>
<p>Repères de progressivité Il est possible, lors de la résolution de problèmes, d'aller au-delà des repères de progressivité identifiés pour chaque niveau. En début du cycle, les nombres sont abordés jusqu'à 1 000 000, puis progressivement jusqu'au milliard. Ce travail devra être entretenu tout au long du cycle 3. Fractions et décimaux : Les fractions sont à la fois objet d'étude et support pour l'introduction et l'apprentissage des nombres décimaux. Pour cette raison, on commence dès le CM1 l'étude des fractions simples (comme $\frac{2}{3}, \frac{1}{4}, \frac{5}{2}$) et des fractions décimales. Du CM1 à la 6^{ème}, on aborde différentes conceptions possibles de la fraction, du partage de grandeurs jusqu'au quotient de deux nombres entiers, qui sera étudié en 6^{ème}. Pour les nombres décimaux, les activités peuvent se limiter aux centièmes en début de cycle pour s'étendre aux dix millièmes en 6^{ème}. Le calcul : La pratique du calcul mental s'étend progressivement des nombres entiers aux nombres décimaux, et les procédures à mobiliser se complexifient. Les différentes techniques opératoires portent sur des nombres entiers et/ou des nombres décimaux : — addition et soustraction pour les nombres décimaux dès le CM1 ; - multiplication d'un nombre décimal par un nombre entier au CM2, de deux nombres décimaux en 6^{ème} ; - division euclidienne dès le début de cycle, division de deux nombres entiers avec quotient décimal, division d'un nombre décimal par un nombre entier à partir du CM2. La résolution de problème : La progressivité sur la résolution de problèmes, outre la structure mathématique</p>	

du problème, repose notamment sur :

- les nombres mis en jeu : entiers (tout au long du cycle) puis décimaux ;
- le nombre d'étapes de calcul et la détermination ou non de ces étapes par les élèves : selon les cas, à tous les niveaux du cycle 3, on passe de problèmes dont la solution engage une démarche à une ou plusieurs étapes indiquées dans l'énoncé à des problèmes, en 6^{ème}, nécessitant l'organisation de données multiples ou la construction d'une démarche ;
- les supports envisagés pour la prise d'informations : la collecte des informations utiles peut se faire à partir d'un support unique en CM1 (texte ou tableau ou représentation graphique) puis à partir de deux supports complémentaires pour aller vers des tâches complexes mêlant plusieurs supports en 6^{ème}.

La communication de la démarche et des résultats prend différentes formes et s'enrichit au cours du cycle. Dès le début du cycle, les problèmes proposés relèvent des quatre opérations, l'objectif est d'automatiser la reconnaissance de l'opération en fin de cycle 3.

Grandeurs et mesures

Au cycle 3, les connaissances des grandeurs déjà fréquentées rencontrées au cycle 2 (longueur, masse, contenance, durée, prix) sont complétées et structurées, en particulier à travers la maîtrise des unités légales du Système International d'unités (numération décimale ou sexagésimale) et de leurs relations. Un des enjeux est d'enrichir la notion de grandeur notamment en abordant la notion d'aire d'une surface et en la distinguant clairement de celle de périmètre, en les distinguant clairement. Les élèves approchent la notion d'angle et se familiarisent avec la notion de volume en la liant tout d'abord à celle de contenance.

Mesurer une grandeur consiste à déterminer la notion de mesure d'une grandeur, consiste à associer, une unité étant choisie, après avoir choisi une unité, combien d'unités ou de fractionnements de cette unité sont contenus dans cette grandeur, pour lui associer un nombre (entier ou non) à la grandeur considérée. Il s'agit de déterminer combien d'unités ou de fractionnements de l'unité sont contenus dans la grandeur à mesurer. Les opérations sur les grandeurs permettent également d'aborder les opérations sur leurs mesures de donner du sens aux opérations sur leurs mesures (par exemple, la somme 30cm+15cm peut être mise en relation avec la longueur de deux bâtons de 30cm et 15cm, mis bout à bout). Les notions de grandeur et de mesure de la grandeur se construisent dialectiquement, en résolvant des problèmes faisant appel à différents types de tâches (comparer, estimer, mesurer). Dans le cadre des grandeurs, la proportionnalité sera mise en évidence et convoquée pour résoudre des problèmes dans différents contextes.

Dans la continuité du cycle 2, le travail sur l'estimation participe à la validation de résultats et permet de donner du sens à ces grandeurs étudiées et à leur mesure (estimer en prenant appui sur des références déjà construites : longueurs et aire d'un terrain de basket, aire d'un timbre-poste, masse d'un trombone, masse et volume d'une bouteille de lait...).

Attendus de fin de cycle	
<p>Comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume, angle.</p> <p>Utiliser le lexique, les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs.</p> <p>Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux.</p>	
Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
<p>Comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux :</p> <p>longueur (périmètre), aire, volume, angle</p> <p>Utiliser le lexique, les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs</p>	
<p>Longueur et périmètre</p> <p>Comparer des périmètres avec ou sans recours à la mesure (par exemple en utilisant une ficelle, ou en reportant les longueurs des côtés d'un polygone sur un segment de droite avec un compas) :</p> <p>Mesurer des périmètres en reportant des unités et des fractions d'unités, ou en utilisant une formule.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Notion de longueur : cas particulier du périmètre. ➤ Unités relatives aux longueurs : relations entre les unités de longueur et les unités de numération (grands nombres, nombres décimaux). <p>Calculer le périmètre d'un polygone en ajoutant les longueurs de ses côtés.</p> <p>Calculer le périmètre d'un carré et d'un rectangle, la longueur d'un cercle, en utilisant une formule :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formule du périmètre d'un carré, d'un rectangle. ➤ Formule de la longueur d'un cercle. 	<p>Utiliser des instruments de mesure : décamètre, pied à coulisse, visée laser (télémètre), applications numériques diverses.</p> <p>Adapter le choix de l'unité, de l'instrument en fonction de l'objet (ordre de grandeur) ou en fonction de la précision souhaitée.</p> <p>Aborder la notion de distance comme plus court chemin entre deux points, entre un point et une droite.</p>

<p>Aires</p> <p>Comparer, classer et ranger des surfaces selon leurs aires sans avoir recours à la mesure</p> <p>Différencier aire et périmètre d'une surface figure</p> <p>Estimer la mesure d'une aire et l'exprimer dans une unité adaptée</p> <p>Déterminer la mesure de l'aire d'une surface à partir d'un pavage simple ou en utilisant une formule. Estimer la mesure d'une aire par différentes procédures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Unités usuelles d'aire : multiples et sous-multiples du m^2 et leurs relations, are et hectare. ➤ Formules de l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'un disque. 	<p>Situations amenant les élèves à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - superposer, découper, recoller des surfaces ; - utiliser des pavages afin de mieux comprendre l'action de mesurer une aire. <p>Adapter le choix de l'unité en fonction de l'objet (ordre de grandeur) ou en fonction de la précision souhaitée ou en fonction du domaine numérique considéré.</p>
<p>Volumes et contenance</p> <p>Relier les unités de volume et de contenance.</p> <p>Estimer la mesure d'un volume ou d'une contenance par différentes procédures (transvasements, appréciation de l'ordre de grandeur) et l'exprimer dans une unité adaptée.</p> <p>Déterminer le volume d'un pavé droit en se rapportant à un dénombrement d'unités (cubes de taille adaptée) ou en utilisant une formule :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Unités usuelles de contenance (multiples et sous multiples du litre). ➤ Unités usuelles de volume (cm^3, dm^3, m^3), relations entre les unités ➤ Formule du volume d'un cube, d'un pavé droit. 	<p>Comparer ou mesurer des contenance (ou volumes intérieurs d'un récipient) sans avoir recours à la mesure ou en se rapportant à un dénombrement.</p> <p>Par exemple, trouver le nombre de cubes de 1 cm d'arête nécessaires pour remplir un pavé droit.</p> <p>Adapter le choix de l'unité en fonction de l'objet (ordre de grandeur) ou en fonction de la précision souhaitée.</p>
<p>Angles</p> <p>Identifier des angles dans une figure géométrique.</p> <p>Comparer des angles, en ayant recours ou non à leur mesure (par superposition, avec un calque).</p> <p>Reproduire un angle donné en utilisant un gabarit.</p> <p>Estimer qu'un angle est droit, aigu ou obtus.</p> <p>Estimer la mesure d'un angle. Estimer et vérifier Utiliser l'équerre pour vérifier qu'un angle est droit, aigu ou obtus ou pour construire un angle droit.</p> <p>Utiliser un instrument de mesure (le rapporteur) et une unité de mesure (le degré) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer la mesure en degré d'un angle ; - construire un angle de mesure donnée en degrés. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Notion d'angle. ➤ Lexique associé aux angles : angle droit, aigu, obtus. ➤ Mesure en degré d'un angle. 	<p>Avant le travail sur les mesures, établir des relations entre des angles (sommes, partages, référence aux angles du triangle équilatéral, du triangle rectangle isocèle).</p> <p>Comparer des angles sans avoir recours à leur mesure (par superposition, avec un calque).</p> <p>Différencier angles aigus et angles obtus</p> <p>Estimer la mesure d'un angle, par exemple à 10° près, et vérifier à l'aide du rapporteur.</p> <p>Utiliser des gabarits d'angles, l'équerre, le rapporteur. Le rapporteur est un nouvel instrument de mesure qu'il convient d'introduire à l'occasion de la construction et de l'étude des figures.</p>

Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux	
Résoudre des problèmes de comparaison avec et sans recours à la mesure. Résoudre des problèmes dont la résolution mobilise simultanément des unités différentes de mesure et/ou des conversions.	Situations amenant les élèves à compléter les unités de grandeur (longueur, masse, contenance, durée) et à mettre en évidence les relations entre elles.
Calculer des périmètres, des aires ou des volumes, en mobilisant ou non, selon les cas, des formules. ➤ Formules donnant <ul style="list-style-type: none"> ○ le périmètre d'un carré, d'un rectangle, longueur d'un cercle ; ○ l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'un disque ; ○ le volume d'un cube, d'un pavé droit. 	
Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux	
Résoudre des problèmes de comparaison avec et sans recours à la mesure. Résoudre des problèmes dont la résolution mobilise simultanément des unités différentes de mesure et/ou des conversions.	
Calculer des périmètres, des aires ou des volumes, en mobilisant ou non, selon les cas, des formules : ➤ Formules donnant <ul style="list-style-type: none"> - Le périmètre d'un carré, d'un rectangle, la longueur d'un cercle - L'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'un disque - Le volume d'un cube, d'un pavé droit 	
Calculer la durée écoulée entre deux instants donnés. Déterminer un instant à partir de la connaissance d'un instant et d'une durée. Connaître et utiliser les unités de mesure des durées et leurs relations : ➤ Unités de mesures usuelles: jour, semaine, heure, minute, seconde, dixième de seconde, mois, année, siècle, millénaire. Résoudre des problèmes en exploitant des ressources variées (horaires de transport, horaires de marées, programmes de cinéma ou de télévision)	Utiliser les unités de mesure des durées et leurs relations. Exploiter des ressources variées : - tableaux d'horaires ou de réservation de transport, - tableaux d'horaires de marées, d'activités sportives, - programmes de cinéma, de théâtre, programmes télévisés. Ces différentes ressources sont utilisées sur un support papier ou un support numérique en ligne.
Proportionnalité Identifier une situation de proportionnalité entre deux grandeurs à partir de la situation ➤ Graphiques représentant des variations entre deux grandeurs. Résoudre un problème de proportionnalité impliquant des grandeurs.	Comparer distance parcourue et temps écoulé, quantité d'essence consommée et distance parcourue, quantité de liquide écoulée et temps écoulé, etc.
Repères de progressivité Il est possible, lors de la résolution de problèmes, d'aller avec certains élèves ou avec toute la classe au-delà des repères de progressivité identifiés pour chaque niveau. L'étude d'une grandeur nécessite des activités ayant pour but de définir la grandeur (comparaison directe ou indirecte, ou recours à la mesure), d'explorer les unités du système international d'unités correspondant, de faire usage des instruments de mesure de cette grandeur, de calculer des mesures avec ou sans formule. Toutefois, selon la grandeur ou selon la fréquentation de celle-ci au cours du cycle précédent, les comparaisons	

directes ou indirectes de grandeurs (longueur, masse et durée) ne seront pas reprises systématiquement.

Les longueurs : En 6^{ème}, le travail sur les longueurs permet en particulier de consolider la notion de périmètre, et d'établir la notion de distance entre deux points, entre un point et une droite. L'usage du compas permet de comparer et reporter des longueurs, de comprendre la définition du cercle (comme ensemble des points à égale distance du centre). La construction et l'utilisation des formules du périmètre du carré et du rectangle interviennent progressivement au cours du cycle. La formule donnant la longueur d'un cercle est utilisée en 6^{ème}.

Les durées : Un travail de consolidation de la lecture de l'heure, de l'utilisation des unités de mesure des durées et de leurs relations ainsi que des instruments de mesure des durées est mené en CM1 et en CM2. Tout au long du cycle, la résolution de problèmes s'articule autour de deux types de tâches : calculer une durée à partir de la donnée de l'instant initial et de l'instant final, déterminer un instant à partir de la connaissance d'un instant et d'une durée. La maîtrise des unités de mesure de durées et de leurs relations permet d'organiser la progressivité de ces problèmes.

Les aires : Tout au long du cycle, il convient de choisir la procédure adaptée pour comparer les aires de deux surfaces, pour déterminer la mesure d'une aire avec ou sans recours aux formules. Dès le CM1, on compare et on classe des surfaces selon leur aire. La mesure ou l'estimation de l'aire d'une surface à l'aide d'une surface de référence ou d'un réseau quadrillé est ensuite abordée. Une fois ces notions stabilisées, on découvre et on utilise les unités d'aire usuelle et leurs relations. On peut alors construire et utiliser les formules pour calculer l'aire d'un carré, d'un rectangle, puis en 6^{ème}, calculer l'aire d'un triangle rectangle, d'un triangle quelconque dont une hauteur est connue, d'un disque.

Contenance et volume : En continuité avec le cycle 2, la notion de volume sera vue d'abord comme une contenance. Au primaire, on compare des contenances sans les mesurer et on mesure la contenance d'un récipient par un dénombrement d'unités, en particulier en utilisant les unités usuelles (L, dL, cL, mL) et leurs relations. Au collège, ce travail est poursuivi en déterminant le volume d'un pavé droit. On relie alors les unités de volume et de contenance ($1 \text{ L} = 1 \text{ dm}^3$; $1 \text{ 000 L} = 1 \text{ m}^3$).

Les angles : Au primaire, il s'agit d'estimer et de vérifier, en utilisant l'équerre si nécessaire, qu'un angle est droit, aigu ou obtus, de comparer les angles d'une figure puis de reproduire un angle, en utilisant un gabarit. Ce travail est poursuivi au collège, où l'on introduira une unité de mesure des angles et l'utilisation d'un outil de mesure (le rapporteur).

Espace et géométrie

À l'articulation de l'école primaire et du collège, le cycle 3 constitue une étape importante dans l'approche des concepts géométriques. Prolongeant le travail amorcé au cycle 2, les activités permettent aux élèves de passer progressivement d'une géométrie où les objets (le carré, la droite, le cube, etc.) et leurs propriétés sont **essentiellement** contrôlés par la perception à une géométrie où ils le sont par le recours à des instruments devient déterminant, par l'explicitation de propriétés pour aller ensuite vers une géométrie dont la validation ne s'appuie que sur le raisonnement et l'argumentation. Différentes caractérisations d'un même objet ou d'une même notion s'enrichissant mutuellement permettent aux élèves de passer du regard ordinaire porté sur un dessin au regard géométrique porté sur une figure.

Les situations faisant appel à différents types de tâches (reconnaitre, nommer, comparer, vérifier, décrire, reproduire, représenter, construire) portant sur des objets géométriques, sont privilégiées afin de faire émerger des concepts géométriques (caractérisations et propriétés des objets, relations entre les objets) et de les enrichir. Un jeu sur les contraintes de la situation, sur les supports et les instruments mis à disposition des élèves, permet une évolution des procédures de traitement des problèmes et un enrichissement des connaissances.

Les professeurs veillent à utiliser un langage précis et adapté pour décrire les actions et les gestes réalisés par les élèves (pliages, tracés à main levée ou avec utilisation de gabarits et d'instruments usuels ou lors de l'utilisation de logiciels). Ceux-ci sont progressivement encouragés à utiliser ce langage.

Les activités spatiales et géométriques sont à mettre en lien avec les deux autres thèmes : résoudre dans un autre cadre des problèmes relevant de la proportionnalité ; utiliser en situation les grandeurs (géométriques) et leur mesure. Par ailleurs, elles constituent des moments privilégiés pour une première initiation à la programmation notamment à travers la programmation de déplacements ou de construction de figures.

Attendus de fin de cycle	
<ul style="list-style-type: none"> - (Se) repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations. - Reconnaître, nommer, décrire des figures simples ou complexes (assemblage de figures simples), reproduire, représenter, construire des figures et solides usuels. - Reconnaître et utiliser quelques relations géométriques (notions d'alignement, d'appartenance, de perpendicularité, de parallélisme, d'égalité de longueurs, d'égalité d'angle, de distance entre deux points, de symétrie, d'agrandissement et de réduction). 	
Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
(Se) repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations	
<p>Se repérer, décrire ou exécuter des déplacements, sur un plan ou sur une carte.</p> <p>Accomplir, décrire, coder des déplacements dans des espaces familiers.</p> <p>Programmer les déplacements d'un robot ou ceux d'un personnage sur un écran en utilisant un logiciel de programmation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vocabulaire permettant de définir des positions et des déplacements (tourner à gauche, à droite, faire demi-tour, effectuer un quart de tour à droite, à gauche) ➤ Divers modes de représentation de l'espace : maquettes, plans, schémas. 	<p>Situations donnant lieu à des repérages dans l'espace ou à la description, au codage ou au décodage de déplacements.</p> <p>Travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans des espaces de travail de tailles différentes (la feuille de papier, la cour de récréation, le quartier, la ville, etc.) ; - à partir de plans schématiques (par exemple, chercher l'itinéraire le plus court ou demandant le moins de correspondances sur un plan de métro ou d'autobus) ; - avec de nouvelles ressources comme les systèmes d'information géographique, des logiciels d'initiation à la programmation...
Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, représenter, construire quelques solides et figures géométriques	
<p>Reconnaître, nommer, comparer, vérifier, décrire</p> <ul style="list-style-type: none"> - des figures simples ou complexes (assemblages de figures simples) - des solides simples ou des assemblages de solides simples à partir de certaines de leurs propriétés : cube, pavé droit, prisme droit, pyramide, cylindre, cône, boule ➤ Figures planes et solides, premières caractérisations : <ul style="list-style-type: none"> - triangles dont les triangles particuliers (triangle rectangle, triangle isocèle, triangle équilatéral) ; - quadrilatères dont les quadrilatères particuliers (carré, rectangle, losange, première approche du parallélogramme) ; - cercle (comme ensemble des points situés à une distance donnée d'un point donné), disque ➤ Vocabulaire approprié pour nommer les solides associé à ces objets et à leurs propriétés : pavé droit, cube, prisme droit, pyramide régulière, cylindre, cône, boule, côté, sommet, angle, diagonale, polygone, centre, rayon, diamètre, milieu, hauteur, solide, face, arête. 	<p>Situations de reproduction ou de construction mobilisant des gestes élémentaires de mesurage et de tracé et des connaissances sur les figures usuelles</p> <p>Reproduire (à l'échelle ou non) une figure à partir d'un modèle et d'éléments déjà tracés. Utiliser des représentations planes de solides (patrons, perspectives, vues de face, de côté, de dessus, ...) et représenter des figures planes en traçant des figures à main levée.</p> <p>Les éléments de vocabulaire associés aux objets et à leurs propriétés (solide, polyèdre, face, arête, polygone, côté, sommet, angle, demi droite, segment, cercle, rayon, diamètre, milieu, médiatrice, hauteur, etc.) sont introduits et utilisés en contexte pour en préciser le sens : jeu du portrait, échange de messages, jeux d'associations (figures, désignations, propriétés, représentations).</p>
<p>Reproduire, représenter, construire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des figures simples ou complexes (assemblages de figures simples) - des solides simples ou des assemblages de solides simples sous forme de maquettes ou de dessins ou à partir d'un patron (donné, dans le cas d'un prisme ou d'une pyramide, ou à construire dans le cas d'un pavé droit). 	
<p>Réaliser, compléter et rédiger un programme de construction d'une figure plane.</p>	

Réaliser une figure plane simple ou une figure composée de figures simples à l'aide d'un logiciel de géométrie dynamique	
Reconnaitre et utiliser quelques relations géométriques	
<p>Relations de perpendicularité et de parallélisme</p> <p>Tracer avec l'équerre la droite perpendiculaire à une droite donnée passant par un point donné.</p> <p>Tracer avec la règle et l'équerre la droite parallèle à une droite donnée passant par un point donné.</p> <p>Effectuer des tracés correspondant à des relations de perpendicularité ou de parallélisme de droites et de segments. Déterminer le plus court chemin entre deux points (en lien avec la notion d'alignement). Déterminer le plus court chemin entre un point et une droite ou entre deux droites parallèles (en lien avec la perpendicularité).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Alignement, appartenance. ➤ Perpendicularité, parallélisme (construction de droites parallèles, lien avec la propriété reliant droites parallèles et perpendiculaires). ➤ Egalité de longueurs. ➤ Egalité d'angles. ➤ Distance entre deux points, entre un point et une droite. ➤ Segment de droite 	<p>Situations conduisant les élèves à utiliser des techniques qui évoluent en fonction des supports et des instruments choisis ; par exemple pour la symétrie axiale, passer du pliage ou de l'utilisation de papier calque à la construction du symétrique d'un point par rapport à une droite à l'équerre ou au compas.</p> <p>Exemples d'instruments : règle graduée, équerre, compas, gabarits d'angles, bandes de papier, papier calque.</p> <p>Exemples de supports variés : géoplans, papier quadrillé, papier pointé, papier uni.</p> <p>Exemples de matériels : papier/crayon, logiciels de géométrie dynamique, d'initiation à la programmation, logiciels de visualisation de cartes, de plans.</p>
<p>Symétrie axiale</p> <p>Compléter une figure par symétrie axiale.</p> <p>Construire le symétrique d'une droite, d'un segment, d'un point par rapport à un axe donné.</p> <p>Construire la figure symétrique d'une figure donnée par rapport à un axe donné que l'axe de symétrie coupe ou non la figure</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Figure symétrique, axe de symétrie d'une figure, figures symétriques par rapport à un axe. ➤ Propriétés de conservation de la symétrie axiale. ➤ Médiatrice d'un segment : <ul style="list-style-type: none"> - Définition : droite perpendiculaire au segment en son milieu - Caractérisation : ensemble des points équidistants des extrémités du segment 	<p>Reproduire une figure à partir d'un modèle (l'échelle pouvant être donnée par des éléments déjà tracés).</p>
<p>Proportionnalité</p> <p>Reproduire une figure en respectant une échelle donnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Agrandissement ou réduction d'une figure. 	
<p>Repères de progressivité</p> <p>Il est possible, lors de la résolution de problèmes, d'aller avec certains élèves ou avec toute la classe au-delà des repères de progressivité identifiés pour chaque niveau.</p> <p>Les apprentissages spatiaux : Dans la continuité du cycle 2 et tout au long du cycle, les apprentissages spatiaux se réalisent à partir de problèmes de repérage de déplacement d'objets, d'élaboration de représentation dans des espaces réels, matérialisés (plans, cartes...) ou numériques.</p> <p>Les apprentissages géométriques : Ces apprentissages développent la connaissance de figures planes, de</p>	

solides mais aussi de relations entre objets et de propriétés des objets. Le parallélogramme ne fait l'objet que d'une première fréquentation en 6^{ème} et est notamment l'occasion d'un retour sur la notion de parallélisme. Le choix des objets considérés et des relations et propriétés à prendre en compte, les contraintes sur les instruments à utiliser, les gestes à réaliser, les justifications et moyens de validation acceptés permettent d'organiser la progressivité des apprentissages et d'enrichir les procédures de résolution des élèves. Ainsi, ce ne sont pas seulement les tâches qui évoluent d'un niveau à l'autre mais les procédures pour réaliser ces tâches.

La progressivité s'organise en prenant en compte :

- *les gestes de géométrie* : certaines compétences de construction, comme tracer un segment d'une longueur donnée ou reporter la longueur d'un segment (CM1-CM2) ou encore reproduire un angle (6^{ème}) sont menées conjointement avec les apprentissages du domaine « grandeurs et mesures » ;
- *l'évolution des procédures et de la qualité des connaissances mobilisées* : ainsi, l'élève doit tout d'abord savoir reconnaître un carré en prenant en compte la perpendicularité et l'égalité des mesures des côtés (CM1-CM2) puis progressivement de montrer qu'il s'agit d'un carré à partir des propriétés de ses diagonales ou de ses axes de symétrie (6^{ème}) ;
- *les objets géométriques fréquentés* ;
- *la maîtrise de nouvelles techniques de tracé (par rapport au cycle 2)*.

Le raisonnement : A partir du CM2, on amène les élèves à dépasser la dimension perceptive et instrumentée pour raisonner uniquement sur les propriétés et les relations. Par exemple, l'usage de la règle et du compas pour tracer un triangle, connaissant la longueur de ses côtés, mobilise la connaissance des propriétés du triangle et de la définition du cercle. Il s'agit de conduire sans formalisme des raisonnements simples utilisant les propriétés des figures usuelles ou de la symétrie axiale. Un vocabulaire spécifique est employé dès le début du cycle pour désigner des objets, des relations et des propriétés.

Vocabulaire et notations : Au primaire, lorsque les points seront désignés par des lettres, les professeurs veilleront à toujours préciser explicitement l'objet dont il parle : « le point A », « le segment [AB] », « le triangle ABC », etc. Aucune maîtrise n'est attendue des élèves pour ce qui est des codages usuels (parenthèses ou crochets) avant la dernière année du cycle. Le vocabulaire et les notations nouvelles (ϵ , [AB], (AB), \overline{AB} , \overline{AOB}) sont introduits au fur et à mesure de leur utilité, et non au départ d'un apprentissage.

Les instruments : Au primaire, les élèves auront recours à différentes règles (graduées ou non, de diverses tailles), à des gabarits, à l'équerre, au compas. Ils commenceront à utiliser le rapporteur au collège.

Symétrie axiale : Un travail préalable sur les figures permet d'illustrer l'aspect global de la symétrie plutôt que de procéder de façon détaillée (par le point, le segment, la droite). Pour construire ou compléter des figures planes par symétrie, différentes procédures seront abordées au cours du cycle. Elles évoluent et s'enrichissent par un jeu sur les figures, sur les instruments à disposition et par l'emploi de supports variés.

Initiation à la programmation : Une initiation à la programmation est faite à l'occasion notamment d'activités de repérage ou de déplacement (programmer les déplacements d'un robot ou ceux d'un personnage sur un écran), ou d'activités géométriques (construction de figures simples ou de figures composées de figures simples). Au CM1, on réserve l'usage de logiciels de géométrie dynamique à des fins d'apprentissage manipulatoires (à travers la visualisation de constructions instrumentées) et de validation des constructions de figures planes. À partir du CM2, leur usage progressif pour effectuer des constructions, familiarise les élèves avec les représentations en perspective cavalière et avec la notion de conservation des propriétés lors de certaines transformations.

Repères de progressivité : le cas particulier de la proportionnalité

La proportionnalité doit être traitée dans le cadre de chacun des trois domaines « nombres et calculs », « grandeurs et mesures » et « espace et géométrie ».

En CM1, le recours aux propriétés de linéarité (additive et multiplicative) est privilégié dans des problèmes mettant en jeu des nombres entiers. Ces propriétés doivent être explicitées ; elles peuvent être institutionnalisées de façon non formelle à l'aide d'exemples (« si j'ai deux fois, trois fois... plus d'invités, il me faudra deux fois, trois fois... plus d'ingrédients » ; « si 6 stylos coûtent 10 euros et 3 stylos coûtent 5 euros, alors 9 stylos coûtent 15 euros »). Les procédures du type passage par l'unité ou calcul du coefficient de

proportionnalité sont mobilisées progressivement sur des problèmes le nécessitant et en fonction des nombres (entiers ou décimaux) choisis dans l'énoncé ou intervenant dans les calculs. À partir du CM2, des situations impliquant des échelles ou des vitesses constantes peuvent être rencontrées. Le sens de l'expression « ...% de » apparaît en milieu de cycle. Il s'agit de savoir l'utiliser dans des cas simples (50 %, 25 %, 75 %, 10 %) où aucune technique n'est nécessaire, en lien avec les fractions d'une quantité. En fin de cycle, l'application d'un taux de pourcentage est un attendu.

Croisements entre enseignements

L'utilisation des grands nombres entiers et des nombres décimaux permet d'appréhender et d'estimer des mesures de grandeur : approche de la mesure non entière de grandeurs continues, estimation de grandes distances, de populations, de durées, de périodes de l'histoire, de superficies, de prix, de mémoire informatique... Les élèves apprennent progressivement à résoudre des problèmes portant sur des contextes et des données issus des autres disciplines. En effet, les supports de prises d'informations variés (textes, tableaux, graphiques, plans) permettent de travailler avec des données réelles issues de différentes disciplines (histoire et géographie, sciences et technologie, éducation physique et sportive, arts plastiques). De plus, la lecture des données, les échanges oraux pour expliquer les démarches, et la production de réponses sous forme textuelle contribuent à travailler plusieurs composantes de la maîtrise de la langue dans le cadre des mathématiques. Enfin, les contextes des situations de proportionnalité à explorer au cours du cycle peuvent être illustrés ou réinvestis dans d'autres disciplines : problèmes d'échelle, de vitesse, de pourcentage (histoire et géographie, éducation physique et sportive, sciences et technologie), problèmes d'agrandissement et de réduction (arts plastiques, sciences).

Les activités de repérage ou de déplacement sur un plan ou sur une carte prennent sens à travers des activités physiques (course d'orientation), mais aussi dans le cadre des enseignements de géographie (lecture de cartes) ou de technologie (réalisation d'un objet simple ; **préparation d'un déplacement à l'aide de logiciels comme google earth, mappy, viamichelin, etc...**). Les activités de reconnaissance et de construction de figures et d'objets géométriques peuvent s'appuyer sur des réalisations artistiques (peinture, sculpture, architecture, photographie...).